

3 | 3.2025

Société Suisse
des Pharmaciens



pharmaJournal

Schweizer Apothekerzeitung | Journal Suisse de Pharmacie | Giornale Svizzero di Farmacia

Berne, 28.03.2025, 163^e année

Série « Changemaker »

D'assistante à propriétaire
d'une pharmacie

Symposium pharmActuel

Une affaire de cœur

Déprescription

Des prestations de déprescription
interprofessionnelles dans des EMS

Médicaments

Forte hausse des génériques et
des biosimilaires

Une année en fonction

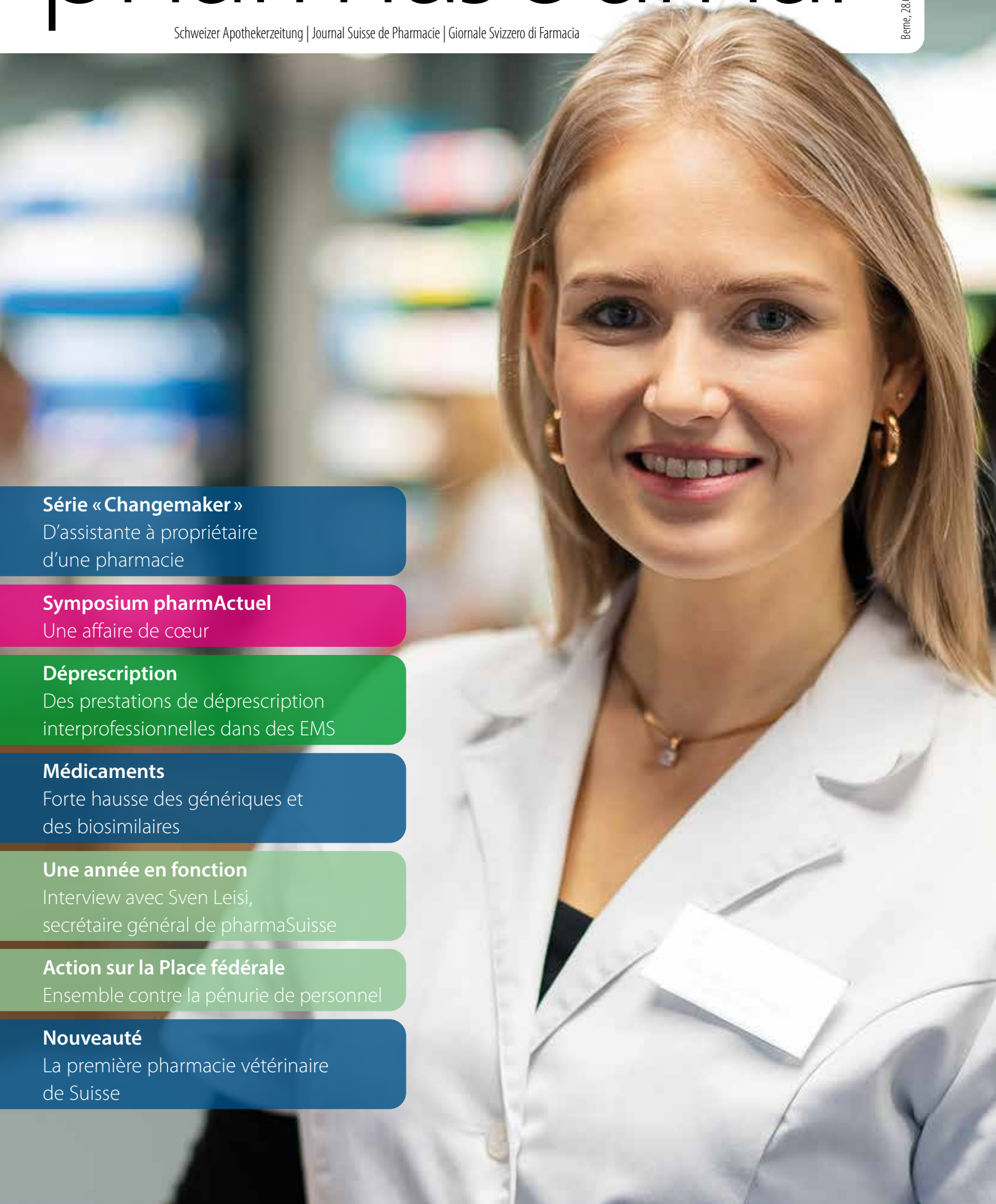
Interview avec Sven Leisi,
secrétaire général de pharmaSuisse

Action sur la Place fédérale

Ensemble contre la pénurie de personnel

Nouveauté

La première pharmacie vétérinaire
de Suisse



Vitamine D₃ Streuli®*

Découvrez nos préparations de vitamine D₃ pour votre cabinet.



* **La marque leader de vitamine D₃ en Suisse¹**

Vitamine D₃ Streuli®, 20'000 UI capsules molles

Capsule hebdomadaire contenant 20'000 UI de cholécalférol pour une meilleure adhésion.^{2,3}

Vitamine D₃ Streuli®, solution buvable

Dosage précis grâce à une pipette graduée – pour la prophylaxie et le traitement.⁴

Vitamine D₃ Streuli® prophylax, solution buvable; Vitamine D₃ Streuli® pour la thérapie, solution buvable. C: Cholecalciferolum (4'000 U.I./ml). **I:** Prophylaxie du rachitisme et de l'ostéomalacie; prophylaxie de carence en vitamine D sans trouble de l'absorption; substitution de la vitamine D₃ pendant la grossesse et l'allaitement; traitement du rachitisme et de l'ostéomalacie; traitement en cas de carence avérée en vitamine D; traitement de l'insuffisance parathyroïdienne chronique. **P:** Le dosage dépend de l'âge, de l'état et de la maladie sous-jacente. Posologies particulières: veuillez consulter le site www.swissmedinfo.ch. **CI:** Hypercalcémie et/ou hypercalciurie; hypervitaminose D; pseudohypoparathyroïdie; propension à la formation de calculs rénaux contenant du calcium; hypersensibilité à la vitamine D ou à l'un des excipients. **PC:** Insuffisance rénale; traitement continu à des doses élevées (>1000 U.I. par jour); perturbation de l'excrétion du calcium et du phosphate; troubles du métabolisme calcique; insuffisance coronarienne; artériosclérose; lithiase rénale; glucosides cardiaques; apport supplémentaire en vitamine D. **IA:** Cholestyramine; colestipol; phénobarbital; phénytoïne; corticoïdes; diurétiques thiazidiques; glucosides cardiaques. **EI:** Flatulences, constipation; douleurs abdominales; nausées; diarrhée; éruption cutanée; prurit; urticaire; les autres effets indésirables sont la conséquence d'un surdosage. Swissmedic: D / B. Mise à jour de l'information: Mai 2023.

Vitamine D₃ Streuli® 20'000 U.I., capsules molles. C: Cholecalciferolum (20'000 U.I.). **I:** Traitement initial d'une carence symptomatique en vitamine D chez l'adulte. **P:** 1 capsule par semaine, après le premier mois de traitement, considérez une posologie plus faible si nécessaire. **CI:** Hypersensibilité au principe actif ou à des excipients; maladies ou états entraînant une hypercalcémie et/ou une hypercalciurie; hypervitaminose D; pseudohypoparathyroïdie; Calculs rénaux; Insuffisance rénale grave. **PC:** Fonction rénale dégradée; excrétion rénale dégradée du calcium et du phosphate; propension à la formation de calculs rénaux; traitement par des dérivés de la benzothiadiazine; patients immobilisés; sarcoidose ou d'autres maladies granulomateuses; intolérance héréditaire au fructose; apport supplémentaire de vitamine D; surdosage IA: Cholestyramine; colestipol; phénobarbital; phénytoïne; corticoïdes; diurétiques thiazidiques; glucosides cardiaques; actinomycine; les antifongiques imidazolés; rifampicine; isoniazide. **EI:** Hypercalcémie; hypercalciurie; flatulences, constipation; douleurs abdominales; nausées; diarrhée. Swissmedic: B. Mise à jour de l'information: Août 2018 avec ajout d'informations pertinentes pour la sécurité par Swissmedic: Décembre 2021.

Zulassungsinhaber: Streuli Pharma AG, Bahnhofstrasse 7, 8730 Uznach. Ausführliche Angaben entnehmen Sie bitte www.swissmedinfo.ch.
1 IQVIA, Markt A11C2 Vitamine D, préparations remboursées par les caisses, par chiffre d'affaires, part de marché, avril 2024. **2** Kruk ME, Schwalbe N. The relation between intermittent dosing and adherence: preliminary insights. Clin Ther. 2006 Dec;28(12):1989-95. **3** Information professionnelle Vitamine D₃ Streuli®, 20'000 UI, capsules molles. État des informations : 08/2018, www.swissmedinfo.ch avec des compléments de sécurité pertinents en décembre 2021, www.swissmedinfo.ch. **4** Informations professionnelles Vitamine D₃ Streuli®, solution buvable. Dernière mise à jour : 05/2023, www.swissmedinfo.ch. Les références sont disponibles sur demande.

Un plongeon dans le grand bain



© pharmaSuisse

Chère lectrice, cher lecteur,

Oser la nouveauté, emprunter de nouvelles voies : cela demande parfois du courage. Les résistances extérieures peuvent être importantes, et nous nous accrochons souvent volontiers à ce qui nous est familier, en particulier dans un monde en perpétuelle mutation, où tout va très vite. Cela peut avoir du bon, c'est certain : la nouveauté n'est pas toujours synonyme de mieux. Mais bien souvent, sortir des sentiers battus et saisir de nouvelles opportunités s'avère payant.

C'est le cas pour Michèle Ammann, dont nous parlons dans ce numéro. Cela fait deux ans que cette assistante en pharmacie de 32 ans possède et gère une pharmacie à Saint-Gall. «J'ai toujours rêvé de me mettre à mon compte et de pouvoir créer une pharmacie selon mes propres idées et convictions», dit-elle. Ce rêve est devenu réalité.

Parmi ses collaboratrices et collaborateurs, elle compte une pharmacienne et un pharmacien. Le statut d'employée, resp. d'employé est idéal pour les deux spécialistes. Le pharmacien Daniel Deschwanden déclare : «Je suis heureux de ne plus devoir gérer un commerce.» Cette constellation inhabituelle profite à tout le monde, souligne Michèle Ammann. Son exemple montre que parfois il vaut la peine de tenter la nouveauté, voire même d'aller à contre-courant. Qu'y a-t-il de plus beau que de prendre un risque qui se révèle fructueux ?

Dans ce numéro, vous trouverez également une interview de Sven Leisi, secrétaire général de la Société Suisse des Pharma-

ciens pharmaSuisse depuis un peu plus d'un an. Il y aborde les défis à venir, ses objectifs et ses priorités. «Nos membres sont nos clientes et clients», déclare-t-il entre autres. «Nous devons toujours les garder en tête dans le cadre de notre travail.»

Dans notre interview, Sven Leisi évoque également la phase de transformation que connaît le secteur afin de s'établir en tant que prestataire de soins médicaux de premier recours. «Le changement se produira, cela ne fait aucun doute», ajoute-t-il. «Mais nous devons aussi promouvoir ce changement.» Parallèlement, il faudrait renforcer les connaissances de la population sur tous les services que les pharmacies peuvent proposer. «Les pharmaciennes et pharmaciens constituent un chaînon essentiel dans les soins médicaux de premier recours en Suisse», souligne-t-il. «La population doit s'en rendre compte.»

Pour que le changement réussisse et ait des effets positifs pour les pharmacies, plusieurs choses sont nécessaires : par exemple savoir anticiper, être à même d'identifier les opportunités qui se profilent et oser le changement. Mais nous avons également besoin de bonnes conditions-cadres. Celles prévues dans le cadre du deuxième volet de mesures visant à freiner la hausse des coûts en sont un exemple. Nous ne savons pas encore, au moment de la clôture de la rédaction, si le Parlement a adopté ce deuxième volet lors de la session de printemps. Nous vous informerons à ce sujet dans le prochain numéro.

Mais revenons à l'édition actuelle. Vous l'avez peut-être déjà remarqué : cet éditorial est l'œuvre d'une nouvelle plume. Depuis la mi-janvier, j'ai l'honneur de diriger le pharmaJournal. Je succède à Thierry Philbet, rédacteur en chef de longue date dont je vais m'attacher à suivre les traces. Venant de l'extérieur et portant, je l'espère, un regard neuf, je suis encore en pleine découverte de ce secteur passionnant, essentiel à notre système de santé. Une tâche formidable ! Je remercie pharmaSuisse de m'avoir fait confiance et Thierry Philbet pour un passage de témoin fluide et soigneusement préparé. Ce fut malgré tout pour moi un plongeon dans le grand bain. Même si les températures extérieures sont encore assez fraîches, je suis ravie de ce qui m'attend !

Je vous souhaite, chères lectrices, chers lecteurs, une agréable lecture.

Maja Briner, rédactrice en chef du pharmaJournal

pharmatic

www.pharmatic.ch

« Dès que j'ai commencé à utiliser Tactil, je l'ai trouvé très facile et fluide. Son système de commande me fait gagner du temps. »

Jonathan Couto
Pharmacien
PharmaRennaz (VD)

tactil/

Un logiciel Pharmatic

Tactil, votre logiciel de gestion performant pour l'ensemble des activités de votre pharmacie.

Suivi complet des patients

Facturation intégrée

Conseils et formations régulières

Solutions à la carte

Intuitif et rapide



Focus

4 Symposium pharmActual 2024: une affaire de cœur



Les maladies cardiovasculaires occasionnent en Suisse des coûts qui se chiffrent annuellement à près de 6 milliards de francs, une grande partie étant imputable à l'insuffisance cardiaque (IC). Les pharmacies d'officine peuvent contribuer de manière importante à la prévention et à la promotion de l'adhésion thérapeutique. © stock.adobe.com/sebra

Politique et économie

- 10 Série « Changemaker » : d'assistante à propriétaire d'une pharmacie
- 14 Marché du médicament 2024: forte hausse des génériques
- 16 Une première: une pharmacie uniquement pour les animaux



A Berne, la première pharmacie vétérinaire de Suisse a ouvert ses portes. La gérante, Anne Laurence Noyer, s'est appuyée sur des éléments éprouvés pour créer un tout nouveau concept. © pharmaSuisse

Prestations

18 Déprescription: le projet Simple-ID montre ses premiers effets



L'objectif du projet Simple-ID est de développer des stratégies d'implémentation pour aider les prestataires de soins à réaliser, de façon interprofessionnelle, des prestations de déprescription auprès des résidentes et résidents. © stock.adobe.com/Robert Kneschke

Faïtière

- 21 Pénurie de personnel: agissons ensemble contre le manque de personnel qualifié
- 22 Une année en fonction: interview avec Sven Leisi, secrétaire général de pharmaSuisse



Dans l'interview, Sven Leisi aborde ses objectifs, les défis à venir et le rôle que jouent les pharmaciennes et pharmaciens. © pharmaSuisse

Actualités

- 27 Communications
- 29 Hommages



Symposium pharmActuel 2024

Une affaire de cœur

Barbara Lardi

Les maladies cardiovasculaires occasionnent en Suisse des coûts qui se chiffrent annuellement à près de 6 milliards de francs, une grande partie étant imputable à l'insuffisance cardiaque. Par conséquent, il est très important que les mesures de prévention, le dépistage précoce et le traitement suivent les connaissances et les lignes directrices actuelles.

Insuffisance cardiaque : nouvelles perspectives thérapeutiques

L'insuffisance cardiaque (IC) est une pathologie dans laquelle le cœur n'est plus capable d'apporter suffisamment de sang oxygéné aux organes. Cela se traduit alors

par de la fatigue, de l'épuisement et une dyspnée, tout d'abord lors d'efforts physiques, puis également au repos.

Le sang peut stagner dans les poumons et les veines, et du liquide s'accumuler au niveau des chevilles, des pieds et dans les jambes, mais aussi dans l'abdomen, le foie et l'estomac.

Le diagnostic de l'IC augmente avec l'âge. Le pronostic est très mauvais, même moins favorable que certains cancers (l'espérance de vie est généralement de cinq ans à partir du moment où la personne ne peut plus dormir en position allongée).

Des symptômes peu spécifiques peuvent nous donner en pharmacie quelques indices sur la présence d'une insuffisance cardiaque :

- dyspnée au repos, particulièrement la nuit, en position allongée (lorsque la

personne est couchée, le sang circule des jambes vers les poumons et ne peut plus être pompé correctement) ;

- rétention d'eau dans les deux jambes ;
- manque d'appétit (le sang stagne aussi dans les organes digestifs) ;
- prise de poids alors que la personne ne mange presque pas (à cause des œdèmes) ;
- diminution de l'efficacité de traitements médicamenteux bien réglés (à cause de la baisse du débit sanguin et de l'absorption digestive).

Les causes de l'IC sont très diverses. L'IC n'est pas une maladie cardiaque en soi, mais un syndrome clinique. Plus de la moitié des patients insuffisants cardiaques ont des facteurs de risques tels que tabagisme, troubles du métabolisme



lipidique ou hypertension longtemps non traitée. Les causes les plus fréquentes sont énumérées ci-dessous. Un diagnostic précis est important car le traitement en dépend :

1. troubles circulatoires dus à l'obstruction partielle ou totale des coronaires causée par une maladie coronarienne (MC), infarctus du myocarde et cicatrisation dans la région du ventricule gauche, ce qui entrave la fonction de pompage (trouble de la fonction systolique);
2. perte de l'élasticité du muscle cardiaque qui s'est épaissi à cause d'une hypertension longtemps non traitée, ce qui entraîne une dysfonction diastolique et une anomalie du remplissage du ventricule gauche;
3. valvulopathies comme une sténose (les valves ne s'ouvrent pas correctement) ou l'insuffisance (perte de leur étanchéité);
4. troubles du rythme cardiaque (par exemple fibrillation auriculaire (FA), entraînant la perte de la synchronisation AV et un remplissage ventriculaire passif);
5. myocardites;
6. insuffisances cardiaques héréditaires (très rares).

La trithérapie a démontré une baisse de la mortalité et des symptômes dus à la fonction de pompage limitée:

1. **inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine (IECA) ou inhibiteurs de la rénine-angiotensine**

Diagnostic de l'IC

- Anamnèse;
- Examen clinique;
- ECG;
- Laboratoire (notamment BNP = peptide natriurétique de type B, en anglais *brain natriuretic peptide*, qui augmente en cas de stress cardiaque; un taux très bas de BNP permet d'écarter une IC parmi les causes de la dyspnée);
- Échocardiographie pour mesurer la capacité de pompage et examiner le fonctionnement des valvules;
- Si besoin, autres investigations: IRM cathétérisme cardiaque, examens de laboratoire spécifiques et analyses génétiques.

(ARI): en inhibant l'angiotensine II, ils font baisser la tension artérielle et diminuent la précharge et la postcharge cardiaque.

2. **bêtabloquants**: ils font baisser la tension artérielle et la fréquence cardiaque, ont des propriétés anti-arythmiques, réduisent le travail imposé au cœur et ses besoins en oxygène.
3. **antagonistes du récepteur minéralocorticoïde (ARM)**: ils bloquent l'activité de l'aldostérone, induisant ainsi une augmentation de la diurèse et de l'excrétion du sodium et une réabsorption du potassium.

S'y est ajoutée depuis une bonne dizaine d'années l'association valsartan-sacubitril (ARNI = *Angiotensin Receptor-Nepriylsin Inhibitor*) qui a permis de réduire significativement la mortalité et les hospitalisations pour IC de 20%. En inhibant la néprilysine, le sacubitril empêche la dégradation des peptides natriurétiques vasoactifs, de la bradykinine et de l'adrénomédulline. L'inhibition de la dégradation de ces peptides protecteurs

Inhibiteurs du SGLT2: conseils à l'officine

- Veiller à une bonne hygiène de la zone urogénitale. La glucosurie peut entraîner une augmentation des infections.
- Aucune titration nécessaire; dose fixe de 10 mg par jour.
- Attention au risque d'acidocétose.
- Suspendre le traitement avant une intervention chirurgicale importante liée à un jeûne prolongé.

entraîne une vasodilatation, une natriurèse et un soulagement du travail cardiaque en réduisant la tension de la paroi. Par rapport aux IECA, cette association agit aussi lorsque la pression artérielle n'est pas augmentée, et peut ralentir le déclin de la fonction rénale et réduire le risque de mort cardiaque subite. Le risque d'hyperkaliémie n'est pas plus important que celui des IECA. Une autre étape importante du traitement de l'IC a été la découverte des effets diurétiques et positifs sur la fonction myocardique des inhibiteurs du SGLT2 (= inhibiteurs du cotrans-

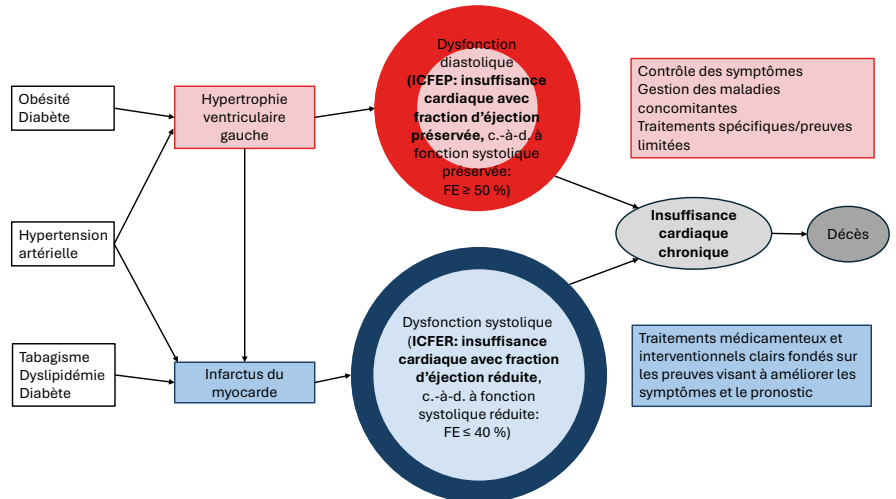


Figure 1. Différentes maladies et facteurs de risque peuvent contribuer à l'apparition d'une insuffisance cardiaque. Dans l'ICFEP (en rouge), la fonction systolique du ventricule gauche est (plus ou moins) préservée. Le cœur ne parvient toutefois pas à se relâcher suffisamment pendant la diastole et donc à se remplir correctement de sang (le muscle cardiaque est épaissi et rigide), ce qui fait augmenter la pression dans les ventricules. En revanche, dans l'ICFER (en bleu), la fraction d'éjection systolique est réduite à moins de 40% à cause de la diminution de la fonction de pompage (ventricule dilaté). L'ICFEMR (= insuffisance cardiaque avec fraction d'éjection modérément réduite, n'est pas montrée dans la figure) décrit une forme mixte caractérisée par une fraction d'éjection de 41 à 49%. Il existe pour l'ICFER des recommandations de traitement claires fondées sur les preuves, alors que pour l'ICFEP, le traitement se concentre sur le contrôle des symptômes et la gestion des maladies concomitantes.

Source: Exposé Prof. D' méd. Hans Rickli



Le cœur peut être comparé à un moteur – à la différence qu'il ne connaît pas de pauses. Le système de pompage des ventricules correspond aux pistons, l'allumage au nœud sinusal, l'essence au sang qui circule dans les coronaires et approvisionne le muscle cardiaque en oxygène. Chaque jour, le cœur pompe dans nos veines environ la quantité de sang que contient ce camion-citerne. En cas de FA par exemple, la synchronisation est perdue et les ventricules ne se remplissent plus que passivement, comme si nous appuyions à la fois sur l'accélérateur et la pédale d'embrayage. Sur l'illustration: un camion de Markus Studer (connu du livre «Vom Herzchirurgen zum Fernfahrer – Der Spurwechsel des Dr. med. Markus Studer»; «Du chirurgien cardiaque au chauffeur routier – Le changement de voie du D' Markus Studer», en allemand).

porteur sodium-glucose rénal) aussi chez les patients non diabétiques. La nouveauté est donc un traitement reposant sur quatre piliers, avec un ARNI comme alternative à l'IECA et en plus un inhibiteur du SGLT2 (voir tableau 1).

La physiopathologie est déterminante pour le choix du traitement, en particulier la distinction entre la fonction systolique préservée et réduite (ICFEP: insuffisance cardiaque avec fraction d'éjection préservée, ICFER: insuffisance cardiaque avec fraction d'éjection réduite), certaines options thérapeutiques établies pour l'ICFER n'ayant pas montré d'avantages pour l'ICFEP (voir figure 1 et tableau 1).

Intervenant: Prof. Dr. méd. Hans Rickli

Sacubitril: conseils à l'officine

- Afin d'éviter tout risque d'angio-œdème, attendre impérativement 36 heures après la prise d'un inhibiteur de l'ECA.
- Evt. initier le traitement avec valsartan puis passer à valsartan plus sacubitril.
- En cas de besoin, veiller à bien expliquer que ce médicament n'est pas administré à cause de l'hypertension mais pour décharger le cœur.

Tableau 1. Traitement de l'IC chronique avec fraction d'éjection réduite (ICFER) ou préservée (ICFEP) (Kardiovaskuläres Manual KSSG 2023)

	ICFER	ICFEP	Remarques
Mesures générales	Si possible traitement causal (traitement de la MC ou des troubles du rythme cardiaque responsables) Optimisation des facteurs de risque généraux (prophylaxie de l'athérosclérose, traitement de l'hypercholestérolémie et du diabète sucré) Traiter les comorbidités (par exemple anémie, maladies pulmonaires, dysfonctions rénales, dysfonctions thyroïdiennes)		L'objectif premier de la prévention est d'empêcher un autre infarctus → encourager les patients à suivre leur traitement
Activité physique	Entraînement physique structuré		Effet positif indirect
Changement du mode de vie	Alimentation saine, perte de poids Pas de consommation excessive de NaCl Adaptation de l'apport hydrique Arrêt du tabac, réduction de la consommation d'alcool, abstinence de la toxicomanie		Attention aux sources de sel caché comme le pain ou la soupe Première mesure préventive: arrêt du tabac! Renoncer à l'alcool peut avoir des effets positifs sur l'IC.
Vaccinations	Pneumocoques et grippe		Recommandation pour la vaccination contre le COVID-19 en cas d'IC en suspens
Traitement médicamenteux	Diurétiques de l'anse	Diurétiques de l'anse	Pour le traitement symptomatique de l'hypervolémie; pas d'amélioration du pronostic. Contrôle quotidien du poids! Lorsqu'il n'y a plus de symptômes, diminuer la dose sur 10 jours (prise seulement tous les 2 jours) puis arrêter.
	Inhibiteurs de l'ECA, ARNI	Aucun effet	
	Bêtabloquants	Aucun effet	Titrer la dose à la hausse toutes les deux semaines
	ARM	Aucun effet	
	Inhibiteurs du SGLT2	Inhibiteurs du SGLT2	Ont aussi des effets positifs sur l'IC chez les non-diabétiques



Anticoagulation orale – Mise à jour

La formation des caillots sanguins est favorisée par la triade dite de Virchow (mots-clés en gras = principaux facteurs de risque) :

1. Ralentissement du flux sanguin (immobilisation, grossesse, stase veineuse due à une position assise prolongée, varices, anévrisme);
2. Lésions des parois vasculaires (opérations, altérations dégénératives des vaisseaux liées à l'**âge**, varices, diabète sucré, hypertension, tabagisme, toxines provenant de **tumeurs** malignes, **hypercholestérolémie**);
3. Hypercoagulabilité (**thrombophilie héréditaire**, traitement diurétique ou exsiccosse, grossesse ou contraception hormonale, certains aliments et toxines, inflammations aiguës ou chroniques, tumeurs).

Les anticoagulants oraux directs (AOD) agissent tous au niveau de la partie finale commune de la cascade de coagulation, ce qui leur donne de nombreux avantages par rapport aux anticoagulants oraux classiques. Leur posologie est fixe, l'entrée en action rapide (en l'espace de deux à quatre heures, sans qu'il soit nécessaire d'instaurer un traitement

par héparine de bas poids moléculaire (HBPS) comme avec Marcoumar®) et ils sont bien contrôlables. Ils ont moins d'interactions médicamenteuses, n'interagissent pas avec les aliments et causent également moins d'hémorragies cérébrales.

En revanche, les coûts élevés, leur utilisation limitée en cas d'insuffisance rénale et l'absence d'autorisation pour les patients porteurs de valves cardiaques artificielles constituent des désavantages.

Plus la fonction rénale est altérée et la polypharmacie importante, plus souvent il faut contrôler la clairance de la créatinine (tous les 3 à 6 mois et à chaque modification médicamenteuse critique ou maladie aiguë). Leur courte demi-vie peut à l'inverse devenir rapidement un désavantage, le risque de thrombose augmentant de façon marquée quelques heures seulement après l'oubli de la prise d'un comprimé d'AOD. A l'inverse, les patients doivent aussi être avertis de tout signe potentiel de saignement indésirable (épistaxis, hématurie, sang dans les selles). Les patients porteurs de valves cardiaques mécaniques ou souffrant de FA sur sténose mitrale, de syndrome des antiphospholipides, ayant un IMC supérieur à 40 ou un poids corporel de plus de 120 kg, ainsi que les femmes enceintes

ou qui allaitent ne devraient pas prendre d'AOD.

Intervenante :

D^r méd. Katrin Monika Heilmann

Prévention de la thrombose du voyageur : conseils à l'officine

- Les voyages en soi ne sont pas une indication à une prophylaxie médicamenteuse chez les personnes sans autre facteur de risque.
- Pour les vols long-courrier de plus de 4 heures, il est recommandé aux voyageurs ayant des facteurs de risque de porter des bas de compression ou de recourir à des HBPM (*off label use*).
- La prophylaxie par AAS est inférieure aux HBPM pour la prévention des thromboembolies veineuses (TEV).
- Le rivaroxaban 10 mg est également utilisé de plus en plus fréquemment (*off label use*) malgré le peu de données sur cet usage.
- Informer les clients des risques d'une prophylaxie médicamenteuse et du risque d'un événement thromboembolique.



© freepik.com

Urgences cardiaques

(conférence du D^r méd. Cyrill Morger et atelier du Prof. D^r méd. Peter Greminger)

Crise hypertensive : PA >180/110 mmHg, aiguë

- Asymptomatique, sans défaillance d'un organe cible: tranquilliser la personne et l'envoyer aux urgences.
- Symptômes importants (violents maux de tête, vertiges, troubles visuels, etc.), avec défaillance d'un organe cible: tranquilliser la personne, alarmer le service des urgences.

Douleurs thoraciques potentiellement préoccupantes :

- Symptômes connus en cas de MC connue
- Symptômes liés à la dyspnée, symptômes végétatifs, PA hors contrôle
- Symptômes sans déclencheurs clairs
- Douleurs d'intensité élevée (échelle d'évaluation numérique >5/10)
- Symptômes réfractaires au traitement
- Douleurs thoraciques préoccupantes pendant plus de 20 min → alarmer le service des urgences.

Perte de connaissance potentiellement préoccupante :

- Perte de connaissance de plus d'une minute
- Récupération retardée malgré position allongée
- Hypotension prolongée (systolique < 90 mmHg)
- Évènement apparu pour la première fois sans déclencheur clair
- Chute ayant entraîné des blessures

Fréquence cardiaque potentiellement préoccupante :

- Une FC >150/min est critique en raison d'un potentiel risque de trouble du rythme cardiaque et d'une mauvaise tolérance hémodynamique sur la durée!
- Durée > 48 heures (risque d'embolie)
- Pas d'anticoagulation
- Hypotension (PA systolique < 90 mmHg)
- Antécédents de cardiopathie

Estimation du risque sur la base de l'anamnèse médicamenteuse: patient sous Aspirin cardio® a un problème au niveau des artères; patient sous Marcoumar®, Clexane® ou Xarelto® a un problème au niveau des veines ou une FA.

Les angines de poitrine engendrent des douleurs irradiantes, souvent difficiles à localiser avec précision. Si une personne montre son cœur du doigt, il est plus probable que la douleur ait une autre origine qu'une MC.

Prudence particulière chez les femmes

(Tiré de l'atelier medinform du Prof. Dr méd. Peter Greminger)

- Chez les femmes, les maladies cardiaques, notamment l'infarctus, se présentent plus souvent sous forme de symptômes atypiques que chez les hommes.
- A la ménopause, la protection contre les maladies cardiovasculaires conférée auparavant par les œstrogènes chute.
- Il faut aussi interroger de manière ciblée les femmes plus âgées sur d'éventuels antécédents d'hypertension gravidique, de diabète gestationnel ou de pré-éclampsie. Ces complications liées à la grossesse sont en effet liées à une augmentation du risque cardiovasculaire avec l'âge.

Plus que simplement des statines

L'excès de cholestérol LDL favorise la formation de dépôts dans les organes cibles ou sur les parois des artères. En réduire le taux le plus tôt possible est donc important pour éviter les risques de MC. La valeur cible varie en fonction du risque individuel

(plus le risque est élevé, plus la valeur cible est basse).

Les statines sont toujours considérées comme étant le traitement de choix de l'hypercholestérolémie, mais elles n'ont pas très bonne presse, notamment en raison de la hausse du risque d'hémorragies cérébrales (attention aux fréquentes comédications avec Aspirin cardio®), de cas de diabète sucré (risque de 0,1 % par an) et d'éventuelles douleurs musculaires. La redoutable rhabdomyolyse est toutefois très rare et généralement associée à un surdosage ou des interactions.

A l'officine, il est important d'encourager les patients à prendre leurs médicaments, les bénéfices dépassant largement les risques, de prendre au sérieux les éventuelles préoccupations et de fournir un travail d'information ciblé. Les douleurs musculaires sont réversibles et un changement de molécule permet souvent d'améliorer la situation. Si les patients n'atteignent pas les objectifs thérapeutiques avec les médicaments anti-cholestérol classiques, il est possible d'utiliser de nouvelles molécules, seules ou en complément (voir tableau 2).



Il est important d'encourager les patients à prendre leurs médicaments, les bénéfices dépassant largement les risques.

Tableau 2. Traitement de l'hypercholestérolémie: nouveaux groupes de principes actifs

Principe actif	Mécanisme d'action	Effet sur le C-LDL	Aspects pharmaceutiques	Remarques
Ezétimibe	Inhibe l'absorption intestinale du cholestérol	Abaisse le C-LDL de 17%		Même effet que les statines de haute intensité Coûts modérés
Inhibiteur de l'ATP citrate lyase (acide bempédoïque)	Prodrogue; son métabolite actif inhibe l'ATP citrate lyase (ACL) et réduit ainsi la synthèse du cholestérol et des acides gras dans les hépatocytes	Réduit le C-LDL de 20%; réduction supplémentaire du cholestérol total	p. os 1x par jour Pas d'IA avec les isoenzymes du CYP450	Prescrit par un spécialiste seulement après 3 mois de traitement infructueux par statines de haute intensité. El: hyperuricémie, goutte
Inhibiteurs de la PCSK9 (proprotéine convertase subtilisine/kexine de type 9) (alirocumab, bococizumab, évolocumab)	En inhibant la PCSK9, les anticorps monoclonaux induisent une augmentation des récepteurs et de l'endocytose du C-LDL dans les hépatocytes	Réduction du C-LDL jusqu'à 60% chez les patients déjà sous statines	s.c., toutes les 2 à 4 semaines Longue demi-vie, pas d'IA avec les isoenzymes du CYP450	NNT = 63 Coûts élevés Problèmes de perte d'efficacité due à des anticorps neutralisants
Petit ARN interférent* (inclisiran)	Le clivage de l'ARNm de la PCSK9 a pour effet d'augmenter l'expression des récepteurs du C-LDL à la surface des hépatocytes et ainsi d'augmenter l'absorption du C-LDL par les cellules	Baisse significative du taux de C-LDL après 10 jours déjà (env. 50%)	s.c. (jour 0, après 3 mois, ensuite tous les 6 mois) Faible potentiel d'IA	Études de phase III en cours, seulement 18 mois d'observation et pas encore d'étude sans la prise concomitante de statines Avantage: seulement deux injections par an Désavantage: très cher
Icosapent éthyl (= ester éthylique de l'acide éicosapentaénoïque (EPA))	Amélioration du profil lipidique grâce à des propriétés anti-inflammatoires, antioxydantes et antiplaquettaires		p.o. 2x par jour IA avec les antithrombotiques	Comme adjuvant aux statines

* technologie des petits ARN interférents (pARNi, ou siRNA pour *small interfering RNA*): de petits fragments d'ARN dégradent l'ARN complémentaire de manière sélective, empêchant ainsi l'expression de gènes. Leur administration ciblée représente toutefois un défi car les fragments de pARNi ne peuvent pas passer tout seuls la membrane cellulaire et seraient donc rapidement clivés dans le sang. Des systèmes modernes sont développés pour permettre aux fragments de pARNi de parvenir à leur site d'action et d'entrer dans la cellule.



Tableau 3. Dosages et classification des statines selon ACC et AHA* 2013

	Intensité basse	Intensité moyenne	Intensité élevée
Réduction du C-LDL	<30%	30–49%	>50%
Rosuvastatine		5–10 mg	20–40 mg
Atorvastatine		10–20 mg	40–80 mg
Simvastatine	10 mg	20–40 mg	
Pravastatine	10–20 mg	40–80 mg	
Pitavastatine		1–4 mg	
Fluvastatine	20–40 mg	80 mg	

* ACC = American College of Cardiology, AHA = American Heart Association

Beaucoup d'hypocholestérolémiants du groupe des statines sont des substrats des isoenzymes du CYP450 ou des transporteurs de l'OATP (*Organic Anion Transporting Polypeptide*) et du BCRP (*Breast Cancer Resistance Protein*) et nécessitent de ce fait une attention particulière lors de la validation des ordonnances. Les molécules se distinguent entre elles au niveau de leur po-

tentiel d'interactions et du mode d'élimination, ce dont il faut tenir compte en particulier en présence d'une insuffisance rénale. Les effets de nombreuses interactions sont dose-dépendants et apparaissent surtout sous statines d'intensité modérée et de haute intensité (voir tableau 3).

Intervenante: Dr Christel Bruggmann

Les évolutions de ces dernières années ont fortement amélioré les possibilités de prévention et de traitement de l'insuffisance cardiaque. Les pharmacies d'officine peuvent contribuer de manière importante à la prévention et à la promotion de l'adhésion thérapeutique, mais aussi à la prise en charge de situations d'urgence grâce à un bon triage et, si nécessaire, au traitement correct. ■

Littérature

Sur demande auprès des intervenantes et intervenants

Adresse de correspondance

Dr sc. nat. Barbara Lardi-Studler
Seeblickstrasse 11
8610 Uster
barbara.lardi@hin.ch

Annonce

NOUVEAU: Magnesiocard® 10 Berry¹

- Goût fruité de **framboise et baies des bois**.²
- Pour le traitement de la carence en magnésium.²



Admis par les caisses-maladie³

Magnesiocard

Magnesiocard® (formes orales)
C: Magnesium aspartatis hydrochloridum trihydricum. **I:** Carence en magnésium, troubles du rythme cardiaque, besoins accrus liés à la pratique sportive de haut niveau et pendant la grossesse, éclampsie et pré-éclampsie, tétanie, crampes dans les mollets, myoclonies, jambes sans repos (Restless Legs). **P:** De 4.5 mg (= 0.185 mmol) à 9 mg (= 0.37 mmol) de magnésium par kg de poids corporel / 10–20 mmol de magnésium par jour, en 1–3 prises orales selon la forme d'administration (granulés, comprimés effervescents, comprimés pelliculés). **CI:** Hypersensibilité à l'un des composants du médicament; Troubles graves de la fonction rénale; Exsiccose. **P:** Insuffisance rénale. Il est indispensable de surveiller la concentration sérique de magnésium chez les insuffisants rénaux. Magnesiocard 7.5 mmol: ne pas utiliser en cas de phénylcétonurie. **IA:** Les tétracyclines et Magnesiocard devraient être pris à 2–3 heures d'intervalle (inhibition mutuelle au niveau de l'absorption). Élimination accélérée ou absorption inhibée du magnésium lors de la prise de certains médicaments. **G/A:** Peut être administré. **EI:** Occasionnellement: troubles gastro-intestinaux. **E:** Comprimés pelliculés (2.5 mmol) 100*; granulés (5 mmol) citron et granulés (5 mmol) orange 20*, 50*; comprimés effervescents (7.5 mmol) 20*, 60*; granulés (10 mmol) grapefruit, granulés (10 mmol) orange et granulés (10 mmol) baies des bois 20*, 50*. **Cat. B.** Pour des informations détaillées, voir www.swissmedinfo.ch. *admis par les caisses-maladie; V07.0225

Références: 1: Swissmedic Journal 12/2024. www.swissmedic.ch, consulté le 03.03.2025. 2: Magnesiocard® (formes orales). www.swissmedinfo.ch, consulté le 03.03.2025. 3: OFSP liste des spécialités. www.spezialitaetenliste.ch, consulté le 03.03.2025. Les références sont disponibles sur demande.

BioMed® Biomed AG, Überlandstrasse 199, CH-8600 Dübendorf
© Biomed AG. 03/2025. All rights reserved.



Série « Changemaker »

D'assistante à propriétaire d'une pharmacie

Thomas Uhland

Il n'est pas nécessaire d'être pharmacienne pour diriger une pharmacie ; Michèle Ammann en est convaincue. Cela fait deux ans que la jeune assistante en pharmacie possède et gère la pharmacie Bahnhofpärkli Rotpunkt à Saint-Gall. Ce modèle pourrait faire école, car toute la branche en profite.

La pharmacie Bahnhofpärkli est un établissement moderne et accueillant, situé à deux pas de la gare de Saint-Gall. Sa particularité ne se voit pas au premier coup d'œil : Michèle Ammann porte le titre d'assistante en pharmacie sur son diplôme de fin d'apprentissage. Aujourd'hui, elle est propriétaire de la pharmacie et a embauché deux spécialistes qui d'habitude sont à la tête d'une pharmacie : une pharmacienne et un pharmacien.

La pharmacie Bahnhofpärkli est ainsi l'une des premières en Suisse dont la propriétaire n'a pas fait d'études de pharmacie. Posséder sa propre pharmacie était le vœu le plus cher de Michèle Ammann. Lorsqu'elle jette un regard sur les deux dernières années, elle peut dire qu'elle a fait tout ce qu'il fallait. La clientèle et le personnel sont satisfaits, le commerce est florissant et elle-même s'épanouit dans son métier : « J'ai plaisir à aller travailler chaque jour. »

Une situation qui profite à toute la branche

Cette constellation inhabituelle profite à tout le monde, souligne la femme de 32 ans. « J'ai toujours rêvé de me mettre à mon compte et de pouvoir créer une pharmacie selon mes propres idées et convictions. » Après la reprise, elle a donc complètement transformé la pharmacie et optimisé l'assortiment.

Comme dans toute pharmacie, un pharmacien ou une pharmacienne doit être disponible à tout moment dans la pharmacie Bahnhofpärkli. La pharmacienne Hanife Nuhi assume la responsabilité pharmaceutique. Quant au pharmacien Daniel Deschwanden, il travaille souvent à la fabrication de la pommade cicatrisante, pour laquelle la pharmacie est connue, et soutient les assistantes en pharmacie dans leurs activités quotidiennes. Le statut d'employée, resp. d'employé est idéal pour les deux spécialistes. Des raisons familiales sont à l'origine de ce choix pour Hanife Nuhi. Quant à Daniel Deschwanden, il a longtemps été propriétaire d'une pharmacie. Aujourd'hui, à quelques années de la retraite, il déclare : « Je suis heureux de ne plus devoir gérer un commerce. » La paperasse, les chiffres commerciaux et la gestion du personnel lui avaient pesé et l'avaient poussé au bord de l'épuisement. Se faire embaucher



comme pharmacien était pour lui l'alternative à l'abandon de la profession.

Pour les assistantes en pharmacie, le style de management axé sur l'équipe, la communication ouverte et la hiérarchie plate ne sont pas les seuls points positifs. Elles sont également heureuses que leur supérieure soit l'une des leurs. «Nombre de pharmaciennes et pharmaciens ont rarement rangé des étagères ou effectué d'autres tâches d'une assistante en pharmacie; moi, en revanche, je connais tout cela», explique Michèle Ammann. Elle n'a reçu presque que des réactions positives lors de son installation en tant qu'indépendante. La clientèle l'a félicitée pour son courage, ses collègues lui ont souhaité chance et succès.

La pharmacie Bahnhofpärkli peut être un exemple d'avenir pour la branche. «Aujourd'hui, le métier d'assistante et assistant en pharmacie n'est plus une voie sans issue avec des possibilités d'évolution limitées et un salaire bas», souligne Michèle Ammann. En ouvrant leur propre pharmacie, les assistantes et assistants en pharmacie peuvent faire carrière et réussir économiquement. Le monde des pharmacies marque ainsi des points dans la lutte contre le manque de personnel qualifié et la fermeture de pharmacies.

La pensée entrepreneuriale est centrale

«Je veux être un modèle pour les jeunes professionnelles et professionnels», déclare Michèle Ammann. «Je veux montrer que si quelqu'un le veut, il ou elle peut obtenir une bonne position dans une pharmacie.» Il existe des formations continues et la possibilité de s'installer à son compte, même sans avoir fait d'études de pharmacie. «Les conditions: de l'engagement et de la volonté.» C'est pourquoi la formation des jeunes professionnelles et professionnels est une préoccupation centrale pour l'assistante en pharmacie. Elle officie en outre comme experte

aux examens, car «je veux savoir ce que mes apprenties et apprentis doivent savoir faire.»

Celle ou celui qui veut gérer une pharmacie doit non seulement connaître la pharmacie, mais aussi la gestion d'entreprise. Au quotidien, Michèle Ammann accorde bien sûr de l'importance au contact avec la clientèle; elle se charge régulièrement de la vente et des prestations de service. Mais elle voit l'essentiel de son travail dans la gestion, les finances et l'orientation stratégique de la pharmacie. «Car des thèmes comme les chiffres ou la gestion d'équipe sont centraux dans toute entreprise, y compris dans une pharmacie.» Elle est donc convaincue que les deux voies sont possibles: évoluer vers le monde de la pharmacie en tant qu'économiste d'entreprise ou inversement.

Elle ne voit d'ailleurs aucun inconvénient à ne pas être pharmacienne. «Je n'ai pas besoin d'avoir fait des études de pharmacie pour penser et agir en entrepreneuse», explique-t-elle. Pendant deux ans, elle a suivi un séminaire en blocs pour jeunes entrepreneuses à la Haute école de Saint-Gall, où elle a appris la gestion d'équipe, l'autogestion, la gestion financière et la comptabilité. Elle est toutefois consciente que l'apprentissage ne s'arrête jamais. «Actuellement, je suis une formation sur la vente et la motivation.»

Le rêve de l'indépendance

Avant de reprendre la pharmacie Bahnhofpärkli, Michèle Ammann a travaillé plusieurs années dans une pharmacie des environs, où elle a assumé de nombreuses responsabilités. «Déjà en tant qu'employée, je travaillais comme si la pharmacie m'appartenait.» Avec son esprit d'entrepreneuse, elle a développé des idées, puis les a mises en œuvre. «J'ai pu gagner en maturité, car ma cheffe me laissait carte blanche.» Et pourtant, le désir de travailler à son compte est demeuré. «J'ai toujours eu l'impres-

Notes de marché

Annonces

Tactil

Découvrez Tactil, un logiciel qui vous accompagne dans la gestion de votre pharmacie avec son système de vente, de gestion de stocks, de commandes et offre un suivi optimal de votre patientèle.

- Optimisé pour la saisie rapide des ordonnances
- Gestion des stocks et plateforme de commandes
- Hébergement sécurisé des données
- Suivi complet des patients
- Facturation facilitée / intégrée avec Streamfact+
- Compatible avec Abilis e-santé

Différents modules à choix existent pour personnaliser votre POS en fonction de vos besoins et spécificités de votre pharmacie.

Vous souhaitez une démonstration ou d'autres informations? Nos équipes sont à votre disposition! T. 031 388 15 15 – info@pharmatic.ch



www.pharmatic.ch



« Pour moi, c'était clair : je voulais être plus qu'une gérante », dit Michèle Ammann.

sion de donner beaucoup et de ne rien recevoir en retour. Pour moi, c'était clair : je voulais être plus qu'une gérante. »

Elle rêvait d'avoir sa propre pharmacie, « un magasin dans lequel je pourrais tout faire comme je l'entendrais, avec du personnel que je choisirais moi-même et que je pourrais diriger à ma façon. » Lorsque le départ à la retraite de la propriétaire s'est profilé, elle a nourri l'espoir de pouvoir reprendre l'entreprise, mais une grande chaîne lui a ravi l'affaire. La deuxième tentative a été la bonne et Michèle Ammann a repris la pharmacie Bahnhofpärkli.

À l'époque, Michèle Ammann avait 30 ans, un âge auquel peu de gens disposent d'un capital suffisant pour acheter une pharmacie. Malgré tout son enthousiasme et son savoir-faire, elle n'aurait pas non plus pu réunir les fonds nécessaires à la création de sa propre pharmacie. Elle a donc pris contact avec le groupe Rotpunkt, auquel appartiennent plus de 100 pharmacies en Suisse. Elle a été accueillie à bras ouverts : l'organisation était prête à aider la jeune entrepreneuse motivée.

Le modèle de Vitopha, filiale de Rotpunkt, prévoit que l'assistante en pharmacie reprenne dans un premier temps tout ou partie d'une

pharmacie. La future propriétaire gère toutefois l'entreprise sous sa propre responsabilité dès le premier jour et rachète ensuite progressivement le commerce à Vitopha. Le fait que Michèle Ammann ne soit pas pharmacienne n'a pas posé de problème à Vitopha, pas plus que son âge. « Au contraire, nous saluons le fait que quelqu'un reprenne une pharmacie tôt. La personne a ainsi la chance de marquer le magasin de son empreinte sur une longue période », explique Annina Andres, membre de la direction de Rotpunkt.

Pas besoin de tout contrôler

Oser se mettre à son compte à 30 ans n'est pas une mince affaire. « Avant 30 ans, je n'aurais pas été prête à faire un tel pas, compte tenu de mon expérience professionnelle et de vie », admet-elle. Mais aujourd'hui, il est tout à fait possible de concilier famille et réussite professionnelle. Et bien sûr, elle ne néglige pas les loisirs et le plaisir. Le fait que son partenaire soit également indépendant est une chance : il comprend les défis particuliers qu'implique l'indépendance. Et elle est consciente qu'une entreprise représente beaucoup de travail, surtout les premières années. « Au début, il faut bien semer avant de pouvoir récolter. »

Pour Michèle Ammann, les deux premières années en tant qu'entrepreneuse ont été une période d'apprentissage. Au début, elle a eu le sentiment de devoir toujours être informée de chaque détail, d'être présente à tout moment et de devoir tout contrôler. « C'était aussi un apprentissage de remarquer : je peux déléguer et m'absenter, car mes collaboratrices et collaborateurs ont les choses en main. » Grâce à sa formidable équipe, elle peut aussi partir en vacances sans problème. Comme l'année dernière, lorsque la pharmacie a été inondée alors qu'elle était à la plage. « L'équipe a réussi à maîtriser la situation sans moi. À mon retour, tout était rentré dans l'ordre. »

Pour l'équipe de neuf personnes, être sous les ordres d'une jeune femme qui n'est pas pharmacienne n'est pas un problème, même pas pour Daniel Deschwanden, qui a presque deux fois l'âge de sa cheffe et qui est titulaire d'un diplôme de pharmacie. C'est là que l'on voit que Michèle Ammann choisit ses collaboratrices et collaborateurs avec soin et en fonction de la situation.

La pharmacie Bahnhofpärkli Rotpunkt

La pharmacie du centre-ville de Saint-Gall bénéficie d'un emplacement idéal à proximité de la gare. Mais la propriétaire Michèle Ammann ne veut pas de service rapide. « Je suis convaincue que notre clientèle apprécie les conseils personnalisés. » Deux salles de consultation sont à disposition pour les demandes personnelles. La pharmacie propose des entretiens de conseil et des prestations avec ou sans prise de rendez-vous ; il est également possible de prendre rendez-vous en ligne sur le site Internet.

La pharmacie Bahnhofpärkli propose un large assortiment de médicaments en médecine classique et complémentaire. S'y ajoutent des aliments pour enfants, des produits cosmétiques et bien d'autres choses encore. En outre, la pharmacie propose une large gamme d'articles sanitaires tels que bandages, cannes ou appareils de mesure. Les casiers de retrait constituent un atout supplémentaire : les personnes qui ne peuvent se rendre à la pharmacie qu'après la fermeture du magasin peuvent récupérer les articles souhaités dans un casier situé sur le mur extérieur du magasin. Un code permet d'ouvrir le casier 24 heures sur 24 et de retirer la commande.

La pharmacie entend être un premier point de contact pour les questions de santé et propose une multitude de services, tels que des contrôles des yeux, de la vessie, du taux de CRP (marqueur d'inflammation), de la peau ou du taux de vitamine D. Les collaboratrices et collaborateurs prodiguent des conseils sur la pilule du lendemain, les troubles de l'érection ou la préparation médicale des voyages. Ils ajustent les bas de contention, vaccinent contre certaines maladies, louent des tire-lait et mesurent la tension artérielle, la glycémie ou le taux de lipides sanguins (cholestérol).

www.apothekestgallen.ch



Elle écarte avec un sourire le fait qu'il y ait encore aujourd'hui des personnes qui considèrent automatiquement le monsieur plus âgé comme le chef et elle-même comme sa collaboratrice.

L'importance des échanges

La jeune entrepreneuse reçoit également des retours positifs de la part d'autres propriétaires de pharmacies. Elle s'engage dans l'association des pharmaciennes et pharmaciens de Saint-Gall/Appenzell (AVSGA), au sein de laquelle les assistantes et assistants en pharmacie sont également les bienvenus depuis quelques années. «Je trouve formidable que les pharmaciennes et pharmaciens et les assistantes et assistants en pharmacie, les propriétaires et les gérantes et gérants puissent échanger leurs points de vue. C'est une plus-value pour toutes les parties concernées.»

Le fait qu'une jeune femme n'ayant pas fait d'études de pharmacie ose diriger une pharmacie est majoritairement apprécié dans la branche. Le pharmacien Daniel Deschwanden a toutefois entendu des propos moins élogieux: «Il y a des pharmaciennes et pharmaciens qui regardent avec jalousie et méfiance la pharmacie Bahnhofpärkli.» Mais cela n'inquiète pas Michèle

Ammann. «Quand j'entends qu'il y a des gens qui ne me font pas confiance, cela ne fait que me stimuler encore plus.» Ce n'est en tout cas pas pour cela qu'elle veut rattraper des études de pharmacie; elle est convaincue que l'on peut s'en passer.

Le site Internet de la pharmacie porte sans modestie le nom de www.apothekestgallen.ch. L'objectif à long terme de la propriétaire: «Nous voulons devenir la pharmacie de Saint-Gall.» Elle mise sur le marketing et travaille sa visibilité auprès du public. Les passantes et passants peuvent déguster des préparations fortifiantes ou un punch pendant la période de Noël, ou encore tourner la roue de la fortune. L'objectif principal est d'attirer l'attention sur les compétences et les nombreuses prestations de la pharmacie.

Elle considère également que les prestations de service représentent l'avenir de la branche de la pharmacie. Ainsi, les pharmacies ne déchargent pas seulement les cabinets médicaux, mais contribuent également à la réduction des coûts de la santé. Pour Michèle Ammann, la possibilité pour les pharmacies de facturer leurs prestations via les caisses d'assurance-maladie constitue donc la prochaine grande étape au niveau politique. Jusqu'à ce que cela soit le cas, elle continue à susciter l'enthousiasme de sa clientèle pour la pharmacie Bahnhofpärkli à travers son amabilité et sa compétence. ■

Annonce

Le magnésium à redécouvrir.

L'alliance d'un goût exotique et d'un comprimé à croquer.

NOUVEAU
à l'arôme de
fruit de la passion
et de citron

MAGNESIUM BIOMED®
PASSION

100%
organic

30 Kauratbitter / comprimés à croquer

30 Kauratbitter / comprimés à croquer
Nährergänzungsmittel mit 150mg (3,2mmol) Magnesium,
Achtelbitter mit Passionsfrucht- und Zitrusaroma. Mit Zucker und Eissaugzucker.
Complément alimentaire avec 150mg (3,2mmol) de magnésium.
Comprimés à croquer au goût de fruit de la passion et de citron. Avec sucre et édulcorant.

Le nouveau Magnesium Biomed Passion offre à votre clientèle une alternative bienvenue grâce à sa nouvelle forme galénique en comprimé à croquer et à sa nouvelle saveur de fruit de la passion et de citron.

magnesium-biomed.ch

Biomed AG, Dübendorf © Biomed AG, 02/2025. All rights reserved.

BioMed®

Les compléments alimentaires ne remplacent pas une alimentation variée et équilibrée et un mode de vie sain.



Marché du médicament 2024

Forte hausse des génériques

© stock.adobe.com/gureksk7

Maja Briner

La part de marché des génériques et des biosimilaires s'est nettement accrue l'année dernière, ce qui montre que les mesures politiques pour promouvoir les génériques ont fait leur effet, écrivent les associations de branche Interpharma et la vips. Ce bond et les baisses de prix ordonnées ont freiné la croissance du marché du médicament.

Les génériques n'évoluent plus que dans une seule direction: vers le haut. Leur croissance s'est encore fortement accélérée. L'année dernière, la vente de génériques a augmenté de pas moins de 12,6 %, franchissant pour la première fois la barre du milliard avec 1,05 milliard de francs. Ce sont les résultats de la dernière enquête que l'Association des entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche (Interpharma) et l'Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse (vips) ont réalisée en collaboration avec IQVIA.

La part de génériques a donc atteint un niveau record de 69 %. Cela veut dire que dans 69 cas sur 100 dans lesquels un générique est disponible, c'est celui-ci qui a été remis, soit nettement plus par rapport à l'année précédente (64 %). Les biosimilaires ont enregistré une croissance exprimée en pourcentage encore plus forte que les génériques, mais restent à un niveau nettement inférieur: leur chiffre d'affaires a augmenté d'un quart (+28,8 %) par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 224 millions de francs.

La forte croissance des génériques est notamment due aux coûts des préparations originales, ce qui montre clairement que les mesures de la Confédération ont eu leur effet, écrivent Interpharma et la vips dans un communiqué de presse commun. Les politiques avaient décidé de plusieurs modifications d'ordonnances afin de promouvoir les génériques et les biosimilaires et d'atténuer ainsi les coûts: la Confédération a notamment relevé la quote-part différenciée de 20 % à 40 % début 2024, et la part relative à la distribution a été adaptée avec effet au 1^{er} juillet 2024. Elle était auparavant nettement plus élevée pour les préparations originales que pour les génériques et les biosimilaires. Cette incitation inopportune a été corrigée lors de la révision.

Intergenerika: des économies de plus de 700 millions de francs grâce aux génériques

Intergenerika, qui représente le groupement des principales entreprises de biosimilaires et de génériques en Suisse, a aussi récemment communiqué que la part des génériques et biosimilaires rapportée au total des ventes de médicaments a augmenté de manière significative en Suisse en 2024. Selon l'association, si l'on considère le marché substituable uniquement, la part de marché atteint 73 %, ce qui a des effets positifs sur les coûts. Intergenerika mise sur une économie encore plus importante qu'Interpharma et vips: selon Intergenerika, le recours accru aux génériques et biosimilaires a permis en 2024 de réaliser en Suisse des économies de quelque 707 millions de francs.



Les baisses de prix infléchissent la croissance du chiffre d'affaires

Selon les deux associations, la branche pharmaceutique contribue, avec l'encouragement ciblé des génériques et des biosimilaires par des mesures politiques, à des économies de près de 250 millions de francs. Sans oublier les réductions de prix annuelles décidées par la Confédération depuis 2012, qui sont à l'origine d'économies annuelles récurrentes de plus de 1,5 milliard de francs dans le secteur des médicaments, comme le soulignent la vips et Interpharma.

Ces réductions de prix et le bond des génériques ont freiné la croissance du marché du médicament. Poussé par la forte demande, le chiffre d'affaires a certes continué d'augmenter, mais de façon moins marquée que les années précédentes: le secteur des médicaments a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires de 7,7 milliards de francs aux prix de fabrique, soit une hausse de 3,5%. Selon les deux associations de branche, les baisses des prix des médicaments et le passage des préparations originales aux génériques et aux biosimilaires ont amputé la croissance de 3,6% au total.

L'enquête révèle que malgré de nombreuses innovations, les trois indications générant le plus de chiffre d'affaires (cancer, maladies auto-immunes et antiviraux) ont enregistré une croissance nettement inférieure au marché global (+1,7%). Interpharma et la vips l'expliquent par plusieurs raisons, dont les baisses de prix supplémentaires dues aux arrivées à échéance de brevets et aux admissions limitées dans le temps dans la liste des spécialités. ■

Source : communiqué de presse de la vips et d'Interpharma, présentation «Marché pharmaceutique suisse 2024»

L'enquête : d'où proviennent les données ?

Interpharma et la vips réalisent chaque année une analyse des données annuelles du marché suisse des médicaments en collaboration avec IQVIA, un prestataire mondial d'informations, de technologies novatrices et de services dans le domaine de la santé. IQVIA relève chaque mois les données auprès des entreprises pharmaceutiques, des grossistes, des fournisseurs des médecins et des pharmacies en ligne.

Annonce

Flector® Dolo Forte



La petite capsule molle anti-inflammatoire et analgésique.

www.flector.swiss

Littérature :
1. Hawkey et al. Endoscopic evaluation of the gastro-duodenal tolerance of short-term analgesic treatment with 25 mg diclofenac-K liquid capsules. Aliment Pharmacol Ther. 2012 Apr; 35(7): 819-27. 2. Jones WJ et al. Softgels: consumer perceptions and market impact relative to other oral dosage forms. Adv Ther. Sep-Oct 2000; 17(5): 213-21. Les professionnels peuvent demander les références à IBSA.

C : diclofenacum epolaminum (Liquid Caps Dolo 12,5 mg et Liquid Caps Dolo Forte 25 mg). Liste D. I : Dorsalgies, douleurs articulaires et ligamentaires en cas d'accidents, douleurs à la tête, aux dents, douleurs menstruelles, pour diminuer la fièvre en cas de maladies grippales. P : 1 - 3 capsules par jour, au maximum 75 mg par jour. CI : ulcère gastroduodénale, hypersensibilité connue à la substance active; grossesse 3ème trimestre, allergies aux AINS, graves insuffisances cardiaques, rénales ou hépatiques, douleurs post opératoires après bypass coronaire, enfants de moins de 14 ans. EI : nausée, vomissement, dyspepsie, douleurs à la tête, vertiges, eczéma. INT : lithium, digoxine, phénytoïne, anticoagulants, diurétiques, SSRI, méthotrexate, quinolones, inhibiteurs des CYP2C9, cyclosporine. PR : emballages de capsules molles de 10 pièces (25 mg) et 20 pièces (12,5 mg).
Pour de plus amples informations, veuillez consulter www.swissmedicinfo.ch

IBSA Institut Biochimique SA, Swiss Business Operations, Via Pian Scairolo 49, CH-6912 Lugano-Pazzallo, www.ibsa.swiss

Contient diclofénac épolamine sous forme liquide.

- Moins de lésions gastro-intestinales grâce au faible dosage.¹
- Agréable à prendre grâce à la petite taille de la capsule.²
- Particulièrement adapté aux patients ayant des difficultés à avaler.
- Fabriqué avec la technologie PearlTec® brevetée par IBSA.



02/2024



Caring Innovation



Une première

Une pharmacie uniquement pour les animaux

© DR

Maja Briner

La première pharmacie vétérinaire de Suisse a ouvert ses portes au cœur de la ville de Berne. La gérante, Anne Laurence Noyer, s'est appuyée sur des éléments éprouvés pour créer un tout nouveau concept. Elle raconte comment c'est arrivé, et quels sont les défis auxquels elle et son équipe sont confrontées.

Un samedi, deux semaines après l'ouverture, la pharmacienne Anne Laurence Noyer s'est soudain retrouvée face à un gros chat de race Maine Coon sur le comptoir. Un client l'avait amené parce qu'il était blessé et l'avait hissé sur le comptoir de son officine. Ce qui est impensable dans une pharmacie «classique» fait partie du genre de surprises auxquelles l'équipe de la «Tierapotheke Dr. Noyer», la première pharmacie vétérinaire de Suisse, est régulièrement confrontée.

Depuis novembre 2024, Anne Laurence Noyer est à la tête de la première pharmacie vétérinaire du pays, dans une maison historique près de la gare de Berne. Dans la vitrine, une grande tête de chat et une tête de chien se balancent sur

une croix de pharmacie qui a été quelque peu transformée. Lorsqu'on entre dans cette pharmacie vétérinaire, on remarque immédiatement le rayon avec les laisses pour chien multicolores et les gamelles colorées.

Si on ne l'avait pas encore remarqué, on réalise alors qu'il ne s'agit pas d'une pharmacie ordinaire. On y vend toutes sortes de choses : des remèdes, des aliments, des pâtes multivitaminées, des shampoings médicaux, des antiparasitaires et bien d'autres produits encore, tous destinés aux animaux. Des aliments diététiques pour chats et chiens, qui ne sont normalement disponibles que chez les vétérinaires, sont également proposés dans les rayons de ce petit magasin bien agencé.

Une opportunité saisie

Anne Laurence Noyer est issue d'une famille aux profondes traditions. Avec son frère Mathieu Noyer, elle représente la troisième génération à la tête de l'entreprise «Dr. Noyer Apotheken». Il y a six ans, elle a repris la direction de la pharmacie «Dr. Noyer Pfötli». L'histoire de cette phar-

macie remonte à plus de vingt ans. Son père, Jean Maurice Noyer, avait repris à l'époque une droguerie qui possédait un rayon réservé aux animaux. C'est ainsi que la pharmacie «Dr. Noyer Pfötli» a vu le jour. Celle-ci a continué à développer son rayon pour animaux, notamment grâce à une équipe officinale passionnée par les animaux, comme le raconte Anne Laurence Noyer. «L'équipe officinale avait beaucoup de connaissances et était en mesure de conseiller au mieux la clientèle», dit-elle. «Mais ce rayon spécial était caché au fond de la pharmacie, dans un coin. La clientèle régulière était quasiment la seule à connaître son existence.»

Anne Laurence Noyer a eu l'idée de mettre en avant le rayon pour animaux, voire même d'en faire une pharmacie vétérinaire. L'idée a longtemps mûri dans sa tête, jusqu'à ce qu'une opportunité se présente soudainement, et tout est alors allé très vite : le bâtiment dans lequel se trouve la pharmacie depuis deux décennies a été entièrement rénové en 2024. Le local commercial voisin s'est libéré et Anne Laurence Noyer a pu le reprendre.

Au lieu de deux surfaces de vente réparties sur deux étages comme aupara-



vant, on a maintenant deux locaux l'un à côté de l'autre, avec une porte et une vitrine séparées : une pharmacie pour les humains, une pour les animaux. Dans la partie arrière, fermée à la clientèle, les officines sont toutefois communicantes. Au total, 15 personnes travaillent dans les deux pharmacies, dont trois font partie de « l'équipe de l'animalerie », c'est-à-dire qu'elles sont expertes dans tout ce qui concerne les animaux.

Une tradition familiale

« Mon objectif était de rendre le rayon animalerie plus visible », explique Anne Laurence Noyer. Elle se considère comme une héritière de la tradition familiale : « Ce que mon grand-père et mon père ont mis en place pour les humains – des conseils holistiques avec des remèdes naturels – doit également exister pour les animaux. »

Les retours sur la nouvelle pharmacie vétérinaire ont été très positifs; sa clientèle lui témoigne beaucoup de gratitude, raconte Anne Laurence Noyer. Elle se réjouit également que les animaux puissent désormais entrer dans la pharmacie sans que cela ne dérange personne.

Les produits les plus demandés sont ceux pour les chats et les chiens, mais aussi pour les oiseaux, les rongeurs et les tortues. La pharmacie vétérinaire a déjà reçu quelques demandes étranges, par exemple

pour un pigeon qui avait un rhume. Il ne s'agit pas seulement de vendre des pomades cicatrisantes ou des produits contre les tiques. Il peut arriver en effet que des clientes et clients demandent conseil, par exemple après avoir adopté un deuxième chat qui n'arrête pas de se disputer avec le premier. Anne Laurence Noyer et son équipe misent avant tout sur les remèdes de la médecine complémentaire, y compris sur les spécialités maison, comme le mélange apaisant de fleurs de Bach « *1. August-und Gewittertropfen* » (« gouttes 1^{er} août et orages ») ou un mélange de sels de Schüssler contre le coryza du chat. Ce qui est beau, c'est que les animaux n'ont pas de préjugés, dit Anne Laurence Noyer. « On voit donc très bien ce qui fonctionne. »

Les demandes sont de plus en plus variées

Dans la pharmacie vétérinaire, la clientèle trouve également des jouets pour animaux, des sifflets pour chiens et des aliments. L'assortiment est très varié, mais c'est trompeur. Anne Laurence Noyer tient à ce que les produits qu'elle vend soient de bonne qualité, comme elle le souligne. Si les ingrédients d'un aliment ne sont pas correctement déclarés, elle se renseigne auprès du producteur. L'équipe a par exemple demandé à un dresseur de chiens de lui expliquer quelles laisses étaient les meilleures.

« Depuis l'ouverture de la pharmacie vétérinaire, les questions sont de plus en plus variées. La clientèle s'attend à plus de compétences », affirme Anne Laurence Noyer. Avec son personnel, elle a suivi une formation continue en pharmacie vétérinaire. En tant que gérante, elle veille à acquérir en permanence de nouvelles connaissances afin d'élargir ses compétences. En coulisses, la pharmacie vétérinaire bénéficie du soutien d'une vétérinaire expérimentée.

Anne Laurence Noyer souligne toutefois qu'il y a des limites: premièrement, la pharmacie vétérinaire veut se concentrer sur les animaux de compagnie classiques. Deuxièmement, elle ne peut pas et ne veut pas remplacer le vétérinaire. « Nous ne voulons pas faire concurrence aux vétérinaires. Nous voulons travailler avec eux main dans la main. »

Les défis auxquels Anne Laurence Noyer et son équipe sont confrontées diffèrent en partie de ceux d'une pharmacie classique. Par exemple, le fait que tous les produits proviennent de fournisseurs directs, ce qui représente un surcroît de travail. Et puis, il y a les consultations par téléphone, qui prennent beaucoup de temps et sont difficiles à intégrer dans la routine quotidienne. L'objectif est donc de faire en sorte que la clientèle réserve une consultation en ligne.

« Cela ressemble à un cadeau »

Malgré les défis à relever, le lancement semble réussi. On voit que Anne Laurence Noyer aime s'occuper de sa pharmacie vétérinaire. « Pour moi, la pharmacie vétérinaire marque une nouvelle étape dans l'histoire de la famille. Une nouvelle voie, mais en même temps la poursuite d'une longue tradition », dit-elle. « Cela ressemble à un cadeau. »

Un cadeau qu'elle a gagné au prix de très gros efforts : Elle n'a pas eu beaucoup de temps pour la rénovation. Son père, qui avait posé la première pierre avec la pharmacie « *Dr. Noyer Pfötli* », n'a malheureusement plus vécu pour voir l'ouverture de la pharmacie vétérinaire. Sa fille perpétue maintenant son héritage, tout en y apportant quelque chose de nouveau.

Elle a déjà d'autres rêves. « Une ou un vétérinaire juste à côté ou dans le même bâtiment, pour que les animaux puissent être soignés et guéris dans une perspective holistique en pleine ville : ce serait merveilleux. »

Quels produits les propriétaires de chats et de chiens devraient-ils avoir en réserve chez eux en cas d'urgence ?

Les médicaments nécessaires varient en fonction de l'espèce et de la race de l'animal. En principe, Anne Laurence Noyer recommande d'avoir chez soi des produits pour soigner les plaies, lutter contre la diarrhée, calmer l'anxiété et l'agitation (p. ex. en cas de feux d'artifice), des produits contre les tiques, ainsi que des gouttes de fleurs de Bach de premier secours.



Anne Laurence Noyer (deuxième à gauche) avec trois de ses collaboratrices : Bianca Furter (responsable de la pharmacie vétérinaire), Nelia Abt, Dominique Begert (de g. à dr.)



Déprescription

Le projet Simple-ID montre ses premiers effets

Après OLD-NH, c'est au tour du projet Simple-ID de se pencher sur la problématique de la polypharmacie en EMS. L'objectif, cette fois, est de développer des stratégies d'implémentation pour aider les prestataires de soins à réaliser, de façon interprofessionnelle, des prestations de déprescription auprès des résidentes et résidents. L'impact est déjà très positif, selon Anne Niquille, pharmacienne cheffe adjointe à Unisanté et responsable du projet.

Quelle est la différence entre le projet OLD-NH* et le projet Simple ID** ?

Anne Niquille: Le premier, effectué de janvier 2017 à août 2020, était un projet de recherche mené dans 56 EMS incluant notamment deux essais cliniques destinés à mesurer l'impact de la déprescription sur

les résidentes et résidents. Le second, qui se déroule d'octobre 2023 à septembre 2026, a pour objectif de développer des stratégies d'implémentation à différents niveaux pour soutenir la réalisation de prestations de déprescription sur le terrain, et ce dans le plus d'EMS possible. Il y a donc une notion de dissémination et d'ancrage dans la durée.

Qu'a montré l'étude OLD-NH ?

OLD-NH nous a permis de montrer que les prestations de déprescription interprofessionnelles diminuent effectivement les médicaments inappropriés, sans péjorer l'état de santé des résidents. Les cercles de déprescription en EMS – l'équivalent de cercles de qualité classiques mais qui ont intégré la déprescription dans leur approche – permettent en effet une diminution des doses de médicaments potentiellement inappropriés (MPI, ou PIM en

anglais), surtout en ciblant les plus prévalents.

Les cercles de qualité ont aussi un intérêt majeur en instaurant ou consolidant une dynamique interprofessionnelle, ce qui est primordial pour pouvoir réaliser des analyses de médication. Médecins, infirmières, infirmiers et pharmaciennes et pharmaciens ont besoin de se connaître, de connaître les domaines de compétences des uns et des autres, de construire une confiance réciproque. Ce n'est qu'à ces conditions que les pharmaciennes et pharmaciens peuvent avoir accès aux données médicales et proposer des points d'amélioration pour les résidents.

Quels sont les autres enseignements qu'on peut retenir de l'étude OLD-NH ?

Nous avons pu montrer que les résidents des EMS et leurs proches sont globale-

* <https://data.snf.ch/grants/grant/167509> ** www.unisante.ch/fr/formation-recherche/recherche/projets-etudes/sustainable-implémentation-interprofessionnel



ment prêts à diminuer leur médication. Ils ont en effet conscience qu'ils prennent beaucoup de médicaments et que ce n'est pas forcément bien pour eux, sans toutefois se sentir suffisamment experts pour décider de leur traitement. En revanche, si leur médecin traitant leur explique pourquoi ils doivent arrêter de prendre tel ou tel médicament, ils sont d'accord. En particulier ceux pour lesquels ils ne voient pas d'efficacité ou ceux qui provoquent des effets indésirables. Mais nous avons aussi constaté que déprescrire nécessitait un gros travail de mise en œuvre et que, s'il n'y avait pas un minimum de *coaching* pour soutenir les prestataires de santé, ainsi qu'un plan stratégique d'implémentation, cela ne se ferait pas ou cela ne se ferait plus.

Les médecins sont-ils aussi ouverts à la déprescription ?

Oui bien sûr, même s'ils craignaient au départ que leurs patientes et patients perçoivent un arrêt de traitement comme un arrêt de soins. Nous avons pu montrer que ce n'était pas le cas. Les médecins référents en EMS, tout comme les résidents, sont ouverts à la déprescription. Il y a une vraie attente de leur côté pour être accompagnés dans ce sens.

Comment s'articulent concrètement les prestations du projet Simple-ID ?

Pour faire simple, il s'agit de mener deux prestations interprofessionnelles de déprescription des médicaments inappropriés chez les résidents en réponse à la polypharmacie :

- Tout d'abord, un cercle de qualité par EMS qui va prioriser la déprescription concrète de trois classes de médicaments inappropriés par an. Ce cercle intègre au minimum une pharmacienne ou un pharmacien, le ou les médecins référents de l'EMS et un ou une infirmière cheffe. Au préalable, la pharmacienne ou le pharmacien du cercle va pré-identifier les classes qui sont très prévalentes en MPI au sein de l'EMS et soumettre les éléments soutenant une déprescription issus de la littérature scientifique aux

autres membres du cercle pour ensuite décider ensemble des médicaments qu'ils veulent déprescrire ; mais aussi comment ils vont le faire concrètement : quel processus mettre en place pour identifier les patients concernés ? Quels sont les médicaments qui sont arrêtés d'office ? Quels sont ceux pour lesquels il faut passer par une phase dégressive ? Qui fait quoi ? Et quand ?

- En parallèle, une analyse de médication approfondie pour certains résidents est menée avec un suivi spécifique pour optimiser la balance bénéfice-risque des traitements de 10 % des résidents.

Pourquoi seulement 10 % ?

Grâce à OLD-NH, nous avons remarqué que la déprescription n'amenait un réel bénéfice que pour une frange de patients. Il y a en effet d'une part des patients peu polymédiqués et d'autre part les patients beaucoup plus complexes pour qui il est très compliqué d'intervenir. C'est en nous concentrant sur ces 10 % des résidents que la démarche est idéale en termes de coût bénéfice, d'autant que l'on observe qu'une expérience de déprescription positive est souvent reproduite spontanément pour d'autres patients.

La déprescription est une approche nouvelle. Faut-il suivre une formation préalable ?

Les pharmaciennes et pharmaciens doivent effectivement suivre une formation sur la méthodologie d'un cercle de qualité déprescription. Nous avons créé à leur intention un module e-learning complet qui intègre les données *evidence based medicine* en matière de sécurité, d'efficacité et d'économie pour les onze classes les plus prévalentes de MPI en EMS. Nous détaillons également tous les processus pour expliquer comment s'y prendre concrètement pour déprescrire. Et pour nos collègues sans expérience en matière de cercles de qualité, nous passons en revue toutes les étapes et leur donnons des clés pour l'animation.

Et en ce qui concerne les analyses de médication ?

Nous offrons aux pharmaciennes et pharmaciens une formation interprofessionnelle de trois jours, avec une gériatre qui va aborder les aspects physiologiques propres aux personnes âgées et les évolutions avec l'âge des mécanismes de métabolisation des médicaments, ainsi que les pathologies fréquentes que l'on rencontre en EMS. Ensuite, nous abordons avec eux le processus d'analyse pharmacologique – avec un outil intégrant une *check-list* – pour les aider à avoir une démarche structurée et systématique. Ils pourront ainsi plus facilement émettre des recommandations et les argumenter auprès des médecins. Ils vont également réaliser de nombreux exercices pour s'entraîner à l'analyse de médication.

La formation est complétée par un atelier de communication coanimé par un médecin et une infirmière, afin que les pharmaciennes et pharmaciens puissent s'exercer sur des cas difficiles en lien avec une déprescription qui se passe mal. Nous leur enseignons des clés de communication interprofessionnelles pour surmonter ces difficultés.

Après la formation proprement dite, proposez-vous aussi un suivi ou un coaching ?

Nous avons pu, grâce au financement de la Commission fédérale pour la qualité, développer une plateforme interactive où les pharmaciennes et pharmaciens peuvent documenter les prestations, diffuser les comptes-rendus incluant les



prises de décisions à l'ensemble des personnes impliquées. Cela permet aussi de collecter des indicateurs de qualité qui donnent la possibilité de se comparer aux autres, de favoriser les changements de pratiques.

De plus, une pharmacienne, qui anime un cercle de qualité et réalise des analyses de médication, est en contact régulier avec les pharmaciennes et pharmaciens engagés et organise des ateliers d'échange. Cette « facilitatrice » va par exemple les aider à débloquer d'éventuels problèmes, en revenant si besoin sur les différents sous-processus de la démarche d'analyse de médication: sélection des résidents, récolte des données utiles, réalisation d'analyses structurées, discussions et communication avec les patients, suivi, etc. Nous avons aussi mis à leur disposition une messagerie instantanée qui leur permet de poser des questions cliniques.



Anne Niquille, pharmacienne cheffe adjointe chez Unisanté, responsable de l'Unité Recherche Secteur Pharmacie.

Quels sont les premiers retours ? La déprescription est-elle possible ou pas ?

Les chiffres 2023 concernant les analyses de médication dans le canton de Vaud montrent un fort impact: sur les 224 dossiers analysés, 2,4 modifications de traitement ont été maintenues à quatre mois par résident concerné. Plus de la moitié (61 %) sont des arrêts de traitement ou des diminutions de doses. Donc, nous pouvons considérer que nous avons un impact assez fort grâce aux analyses de médication.

Est-ce que vous avez fait des projections pharmaco-économiques à ce stade ?

Non, ce n'était pas le but du projet. Mais une grande étude européenne, impliquant six pays européens et pilotée par l'équipe bernoise de Nicolas Rodondi, a pu montrer qu'un médicament inapproprié arrêterait chez une personne de 75 ans permettant d'économiser 3500 francs sur les coûts globaux de prise en charge.

Comment allez-vous procéder pour « disséminer » la prestation ?

Le projet est actuellement financé et implémenté dans les cantons de Vaud et de Fribourg. Nous sommes en contact avec les autorités sanitaires de plusieurs autres cantons pour leur expliquer ce que nous faisons sur ces deux cantons et voir avec elles les possibilités de financer cette prestation de déprescription en EMS. A Berne, un récent postulat nous a permis d'entrer en discussion avec un canton majoritairement germanophone et où l'on trouve des EMS avec un variété très importante en termes d'organisation du circuit des médicaments et par conséquent de l'implication des pharmaciennes et pharmaciens. Si le projet s'y concrétise, nous devrions savoir comment adapter les prestations pour les proposer à tous les cantons. Il est à noter que notre e-learning et tous nos outils sont disponibles en français et en allemand et que nous allons donner la formation sur les analyses de médication en

allemand pour la première fois entre mai et juin 2025, en collaboration avec le BIHAM (*Berner Institut für Hausarztmedizin*). Par ailleurs, nous allons organiser un symposium national courant 2026, où nous inviterons tous les représentants des parties prenantes à venir prendre connaissance des résultats que nous aurons obtenus sur le projet Simple-ID et échanger sur le sujet.

Pour finir, à quand la déprescription en pharmacie d'officine ?

Lorsque j'ai présenté notre approche de déprescription en EMS aux médecins du cercle de qualité ambulatoire que j'anime, plusieurs m'ont dit qu'ils aimeraient aussi que des pharmaciennes et pharmaciens d'officine viennent dans leurs cabinets pour les aider à déprescrire. Nous pourrions en effet tout à fait transposer en ambulatoire les analyses de médication, en impliquant aussi les soins à domicile. Nous souhaitons concrétiser un tel projet dès que nous aurons obtenu un financement qui inclue la rémunération des pharmaciennes et pharmaciens. ■

Interview: Thierry Philbet

Une centaine d'EMS ont réalisé des prestations en 2024

Actuellement, 104 pharmaciennes et pharmaciens ont suivi la formation de trois jours sur site visant à les accompagner dans la mise en place des analyses de médication en EMS et 88 ont suivi le module e-learning abordant la mise en place d'un cercle de qualité Déprescription en EMS. Une centaine d'EMS issus de six cantons (Berne, Fribourg, Genève, Jura, Valais, Vaud) ont réalisé au moins l'une des deux prestations en 2024.



Pénurie de personnel

Agissons ensemble contre le manque de personnel qualifié

Gregory Nenniger

En février, la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse, en collaboration avec les quatre autres associations professionnelles des professions médicales, a contribué à une action commune sur la Place fédérale et à envoyer ainsi un signal fort contre la pénurie de personnel qualifié. Une course de haies symbolique pour illustrer les obstacles rencontrés a été organisée et un catalogue de revendications communes a été remis aux responsables politiques. Le message était clair : il faut maintenant des actes concrets pour garantir la qualité de la prise en charge médicale.

Le 21 février 2025, les associations professionnelles des cinq professions médicales (selon la Loi fédérale sur les professions médicales universitaires, LPMéd) se sont rassemblées sur la Place fédérale à Berne pour un moment mémorable. Dans le cadre d'une action collective, des médecins, des pharmaciennes et pharmaciens, des chiropraticiennes et chiropraticiens, des dentistes et des vétérinaires ont présenté un catalogue de revendications communes contre la pénurie croissante de personnel qualifié. L'ambiance était à l'op-

timisme et empreinte d'une grande détermination à relever les défis.

Ensemble, les associations ont remis leurs revendications à la conseillère nationale Barbara Gysi (PS) et au conseiller aux États Damian Müller (PLR), qui président les commissions de la santé du Parlement. La remise de ce catalogue a eu lieu après une course d'obstacles symboliquement mise en scène, à laquelle ont participé des membres des différentes professions médicales. Chaque obstacle représentait un problème majeur qui réduit l'attractivité des professions médicales. Les coureuses et coureurs de haies ont été encouragés par un public enthousiaste composé d'un grand nombre de collègues des professions représentées.

Le véritable travail commence

Même si cet événement a été un franc succès, il est néanmoins clair que le véritable travail ne fait que commencer. La formation initiale et postgrade doit être développée et soutenue financièrement, les conditions de travail améliorées et les charges bureaucratiques réduites. La numérisation du système de santé et la garantie des soins dans les régions périphériques restent des défis majeurs. Pour faire

face au vieillissement démographique et à la pénurie de personnel qualifié dans le système de santé, les compétences et le rôle des pharmaciens et de leurs équipes doivent être davantage valorisés. Leur place dans les soins médicaux de premier recours doit être renforcée, en collaboration interprofessionnelle avec les autres professionnels de la santé. ■

Au nom de la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse, nous remercions nos membres venus nous soutenir en grand nombre, ainsi que nos collègues de la Fédération des médecins suisses (FMH), de l'Association Suisse de Chiropratique (ChiroSuisse), de la Société suisse des médecins-dentistes (SSO) et de la Société des Vétérinaires Suisses (SVS). Ce fut pour nous un réel plaisir que d'envoyer ensemble un signal fort !



Des pharmaciennes et pharmaciens, dont Martine Ruggli, présidente de pharmaSuisse (devant à gauche).



Une année en fonction

« Les pharmaciens devraient jouer le rôle d'interface dans les soins médicaux de premier recours »

© pharmaSuisse

Sven Leisi est secrétaire général de la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse depuis plus d'un an. Dans cette interview, il aborde ses objectifs, les défis à venir et le rôle que jouent les pharmaciennes et pharmaciens.

Vous êtes secrétaire général depuis un an. Quelle impression gardez-vous de vos débuts ?

Sven Leisi: La cordialité et l'ouverture avec lesquelles on m'a accueilli. Il m'a semblé que les membres du personnel et de la direction étaient heureux que le poste vacant de secrétaire général soit pourvu, que quelqu'un assume la responsabilité du siège de l'association et prenne des décisions, après n'avoir eu personne à cette fonction pendant un certain temps. C'est

volontiers que je reprends le flambeau: j'aime prendre des décisions et endosser des responsabilités.

Comment cela s'est-il passé au début ? Vous réjouissiez-vous du défi à relever ?

Oui, j'avais hâte de m'y mettre ! Toutefois, j'ai aussi fait preuve de respect. J'avais certes déjà dirigé différentes organisations auparavant, mais pharmaSuisse a une structure très grande et très complexe, composée de parties prenantes très diverses. J'ai donc mené de nombreuses discussions en amont avec plusieurs acteurs et personnes au sein de pharmaSuisse pour me faire une idée aussi objective que possible. Le premier entretien avec Martine (*Ruggli, ndlr*) a été très important et, pour moi, vraiment décisif: j'ai

ressenti son ardeur, sa passion pour la pharmacie, pour les personnes. Son attitude m'a subjugué et véritablement enthousiasmé. De plus, après avoir discuté avec le comité, j'ai su que je pouvais aussi compter sur le soutien de cet organe. J'estime que cette confiance est essentielle et constitue la base d'une bonne collaboration fructueuse à tous les niveaux. Par ailleurs, l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs œuvrent avec beaucoup d'engagement et de dynamisme en faveur de la pharmacie et de pharmaSuisse.

Quel a été votre plus grand défi pendant cette première année ?

Concilier tous les travaux que nous effectuons avec nos ressources. Cela implique de se concentrer sur certaines choses et de renoncer à d'autres. J'ai remis en question

les projets et processus actuels et, si nécessaire, les ai modifiés ou y ai mis fin. Quelques réorganisations ont aussi eu lieu pour des raisons d'efficacité et de gestion d'entreprise. L'une des conséquences est notamment la réduction de la taille de la direction.

En outre, le siège de pharmaSuisse a connu une période mouvementée suite à divers événements antérieurs. Ma tâche prioritaire était alors d'essayer d'instaurer à nouveau le calme et la confiance ainsi que de simplifier certains processus de travail et de raviver le plaisir de travailler chez pharmaSuisse.

Ces réorganisations fonctionnent-elles ?

Oui, j'ai pu supprimer les doublons, par exemple. J'aime beaucoup les voies directes et les structures efficaces. Nous n'avons pas encore atteint l'objectif dans ce domaine. L'amélioration de l'efficacité des processus et structures nous occupera pendant un certain temps encore. Ici aussi, le facteur humain est important. Je considère qu'une grande partie de mon travail consiste à bâtir des ponts dans toutes les directions: à l'interne, entre le siège et la direction, jusqu'au comité, et, bien entendu, également entre pharmaSuisse et l'ensemble de ses membres et parties prenantes.

Qu'est-ce qui vous a attiré dans le poste de secrétaire général ?

La pharmacie ! Avant de rejoindre pharmaSuisse, j'ai fait un détour par le monde des ONG, mais pour moi, il a toujours été clair que j'allais revenir dans le domaine de la pharmacie. De plus, j'aime assumer la responsabilité de mon équipe et de l'organisation. J'ai joué dans une équipe de hockey sur glace de haut niveau pendant de nombreuses années. J'y ai appris que la clé du succès, c'est l'équipe et non l'individu. Je fais partie de l'équipe. J'aime bien l'expression *primus inter pares*. Quelqu'un doit prendre les décisions pour l'équipe: tel est mon rôle. J'essaie de faire en sorte que les décisions au sein d'un organe soient prises de la manière la plus démocratique possible.

Si cela ne fonctionne pas, j'interviens et je tranche.

Les grandes organisations du secteur privé adoptent souvent une approche descendante pour la prise de décisions. Ces dernières sont certes mises en œuvre, mais guère incarnées et soutenues. Le milieu associatif me plaît beaucoup, car ici, l'approbation de nos délégués, soit de tous nos membres, est nécessaire. Par conséquent, il se peut que le processus de décision soit un peu plus long, mais au final, nous avons une solution «à la Suisse», appuyée par nos membres.

Cela permet-il d'accomplir plus de choses ?

Oui. Nous ne faisons que ce que les membres soutiennent. C'est un grand plaisir pour moi. C'est pour cette raison que j'aime tant le milieu associatif, en particulier pharmaSuisse.

Vous parlez souvent de pharmaSuisse comme d'une PME. Pourquoi ?

Parce que pharmaSuisse est une PME ! Comme toute PME, nous devons penser et agir en entrepreneur et gérer notre argent avec soin. Nous sommes sur la bonne voie, mais pouvons encore faire mieux. Autre chose m'importe: nos membres sont nos clientes et clients ! Nous devons toujours les garder en tête dans le cadre de notre travail. Le caractère de prestataire de services que revêt pharmaSuisse est déterminant. Nos membres doivent pouvoir constater chaque jour pourquoi pharmaSuisse est importante pour eux et pour la pharmacie.

Vous disposez d'une longue expérience dans le secteur de la santé. Votre image de la profession pharmaceutique a-t-elle changé depuis votre entrée en fonction ?

Non. Ce qui a changé ces dernières années, c'est la profession elle-même. Nous devons intensifier notre communication envers le grand public afin qu'il appréhende plus clairement le rôle des pharmacies et comprenne que celles-ci sont aussi



Sven Leisi

« Il faut éveiller l'intérêt de la population et l'informer pour qu'elle sache mieux tout ce que les pharmacies ont à offrir. »

impliquées dans les soins médicaux de premier recours apportés à la population. Elles vaccinent, conseillent, accompagnent, trient et, grâce à une foule de services et consultations très faciles d'accès, permettent d'éviter une visite au cabinet médical, aux urgences ou à l'hôpital. Cela exerce également une influence positive sur l'évolution des coûts dans le système de santé suisse. Toutefois, étant quelque peu impatient, je déplore le temps qu'il faut pour que les choses changent dans le système de santé.

À quoi est-ce dû ? Les politiques freinent-ils les choses ?

C'est en partie dû au monde politique, oui. Mais cela tient plutôt aux structures figées du système de santé, avec toutes ses parties prenantes. À cela s'ajoutent des lois parfois très complexes, qui nous enferment dans un carcan très rigide. Par ailleurs – je m'avance peut-être un peu sur

À propos de Sven Leisi

Sven Leisi est secrétaire général de pharmaSuisse depuis le 1^{er} mars 2024. Cet économiste diplômé dispose d'une vaste expérience dans le secteur de la santé. Il vit avec sa famille à Reinach (BL).



Sven Leisi, secrétaire général, avec les membres de la direction.
 Derrière, de gauche à droite : Benjamin Kuoni, Elise de Aquino, Andrea Küffer, D^r Stephen Jenkinson.
 Devant : Sven Leisi et Stéphanie Logassi Kury.

ce point, j'en suis conscient – je rencontre régulièrement des pharmaciennes et pharmaciens qui n'ont pas assez confiance en eux pour passer au rôle de prestataire et ont trop de respect envers ces services précieux pour la population.

Beaucoup préfèrent s'en tenir à ce qu'ils connaissent, c'est humain. Comment peut-on changer cela ?

En embrassant soi-même le changement. Se tourner vers l'avenir est aussi utile, car il faut regarder la réalité en face : la vente par correspondance gagne du terrain en Suisse également et la remise de médicaments sur place deviendra donc de moins en moins importante. C'est déjà le cas en Allemagne, par exemple. Mais dans notre pays aussi, cette tendance prendra de l'ampleur, car elle est pratique pour la clientèle. Telle est la réalité ! Mais alors, comment les pharmaciennes et pharma-

ciens peuvent-ils marquer des points ? En jouant le rôle de premier point de contact pour les questions de la population relatives à la santé. Ils constituent un chaînon essentiel dans les soins médicaux de premier recours en Suisse. La population doit s'en rendre compte.

Même si cela prend du temps, avez-vous l'impression que le changement se profile à l'horizon ?

Oui, goutte à goutte, l'eau creuse la pierre. Nous parlons de ce changement depuis longtemps déjà. Les pharmaciennes et pharmaciens en ont de plus en plus conscience. La jeune génération est formée différemment qu'auparavant et entre dans la profession avec un autre état d'esprit. Le changement se produira, cela ne fait aucun doute. Mais nous devons aussi le promouvoir, et ce dans chacune des plus de 1800 pharmacies que compte notre

pays. Bien entendu, pharmaSuisse soutient ses membres dans cette optique.

Quels objectifs souhaitez-vous atteindre en tant que secrétaire général ? Avez-vous des idées ou plans concrets ?

J'entends poursuivre les travaux déjà entamés. La stratégie adoptée doit être mise en œuvre d'ici 2026 ; nous sommes en plein dedans. Il en découle de nombreux projets et travaux, que nous classons actuellement par ordre de priorité au sein de la direction puis que nous déploierons progressivement.

Les principaux projets de mise en œuvre sont la stratégie relative aux données, la stratégie de numérisation et la stratégie de formation. À l'heure actuelle, nous nous investissons pleinement pour planifier l'avenir dans ces domaines.

Trois questions personnelles

Enfant, quel métier souhaitiez-vous faire ?

Marin ! Ma mère est originaire de Hambourg (D). Quand j'étais enfant, nous nous y rendions régulièrement. J'observais souvent les bateaux au port pendant des heures. J'ai presque débuté un apprentissage de marin chez Nautilius AG à Bâle : le contrat était déjà prêt lorsqu'ils ont remarqué qu'il me manquait encore une année d'école. Comme je ne voulais pas rester au gymnase, ils m'ont proposé d'aller à l'école de commerce. C'est ce que j'ai fait, et j'y suis resté. Heureusement !

Comment vous ressourcez-vous ?

Surtout en faisant du sport, que ce soit de la course à pied, de la musculation ou de la voile. Et, bien entendu, avec ma famille.

Vous habitez à Reinach, près de Bâle. Quelle importance le carnaval revêt-il pour vous ? Ces trois jours sont-ils les plus beaux de l'année à vos yeux ?

Quand j'étais enfant, j'allais au carnaval chaque année et, pendant un certain temps, j'y ai même participé activement. Cette fois-ci, je ne pouvais pas m'y rendre, et ce n'est pas grave. Ces trois jours sont importants pour Bâle, mais pour moi, ce ne sont pas les plus beaux de l'année.

Sur le plan opérationnel par exemple, nous sommes déjà en train de développer un portail de services afin que les membres puissent joindre le siège plus facilement.

Par ailleurs, j'accorde une grande importance à ce que les finances de l'association soient saines. Nous nous trouvons dans une bonne position, mais cela doit rester ainsi. Il est essentiel que nous fassions de bons investissements dans des projets qui nous rapprochent de l'avenir.

Pouvez-vous citer un exemple ?

Le portail de services en est un. Nous devons aussi investir dans le domaine des données. Lors de l'assemblée des délégués de novembre 2024, un exposé de la présidente de l'association portugaise des pharmaciens m'a fait forte impression:

l'association reçoit en temps réel les données de toutes les pharmacies, automatiquement, sans surcroît de travail pour le corps officinal. Le ministère de la santé peut alors s'adresser à l'association pour savoir comment se présente la situation pour la prochaine vague de grippe. Je veux un tel système ! Nous avons besoin de données pour obtenir des résultats politiques. Nous devons pouvoir prouver que les prestations des pharmacies permettent de maîtriser les coûts. Il faut que nous puissions démontrer le rapport coûts-efficacité de nos pharmacies au moyen de faits et de chiffres. Grâce à ces données, nous pourrions renforcer notre position lors des négociations futures avec les autorités et d'autres parties prenantes.

Toutefois, cela implique que nous réalisions de grands investissements dans le développement de la transformation des

données ainsi que dans la transmission. La numérisation du système de santé et des pharmacies est tout aussi importante, notamment l'introduction de l'E-Ordonnance Suisse. C'est une étape essentielle et pertinente, qui va dans la bonne direction.

Quels sont les autres objectifs qui vous tiennent à cœur ?

L'implication de nos membres dans nos décisions, plans et projets. Ils sont nos yeux sur le marché et nous donnent d'importants retours. Nous allons lancer une campagne commune pour la première fois cette année. L'égalité de traitement entre les chaînes, les groupements et les pharmacies indépendantes m'importe aussi beaucoup : notre association est là pour eux tous.

Annonce

helvetia.ch/super-pouvoirs

Vous n'avez pas besoin de super-pouvoirs pour protéger votre personnel.

Ensemble, nous accompagnons vos collaborateurs et collaboratrices avec les assurances du personnel d'Helvetia.

simple. clair. helvetia

Votre assureur suisse

Demander conseil!

À votre avis, quels principaux défis attendent le corps officinal ?

Il y a tout d'abord la formation initiale et postgrade des pharmaciennes et pharmaciens, qui doit être en mesure de fournir les services qui seront nécessaires à l'avenir. Nous devons ensuite gagner en visibilité. Il faut éveiller l'intérêt de la population et l'informer pour qu'elle sache mieux tout ce que les pharmacies ont à offrir. Nous devons faire en sorte que le grand public prenne conscience du rôle de celles-ci.

Si vous pouviez reconstruire le système de santé à partir de zéro, quel rôle attribueriez-vous aux pharmacies ?

Le premier contact avec une personne appartenant au corps médical devrait avoir

lieu dans une pharmacie. C'est tout à fait logique ! Les pharmaciennes et pharmaciens sont à même de décider s'ils peuvent conseiller ou traiter une personne ou s'il convient de l'orienter vers un spécialiste ou les urgences. Ils devraient jouer le rôle d'interface dans les soins médicaux de premier recours.

Les médecins de famille pourraient alors se sentir menacés. Quel serait l'avantage d'un rôle plus central assumé par les pharmaciennes et pharmaciens ?

Pour la population, il s'agit de la facilité d'accès. Il n'y a pas besoin de rendez-vous. Cela aiderait aussi les médecins ! Nous devons exorciser la crainte que cela leur ferait perdre leur position. Ce n'est pas vrai. Ils pourraient ainsi se

décharger des cas bénins, comme les rhumes ou les coupures. J'ai dirigé des cabinets de santé et je me souviens de la difficulté que nous avons à trouver des médecins. Ces dix prochaines années, la pénurie de médecins va s'accroître. C'est aussi pour cette raison qu'il est essentiel de renforcer le rôle des pharmaciennes et pharmaciens. ■

Interview: Maja Briner

Annonce

**VOTRE
SOLUTION
SANTÉ**

VOTRE PHARMACIE

«Souffrir d'une cystite n'empêche pas de jouer des cymbales.»

Barbara (57), Pharmacienne de Seon

Pour en savoir plus sur notre **programme de formation destiné aux spécialistes de l'officine**

Bon à savoir: Des angines aux affections de la peau, en passant par les piqûres d'insectes et les maux de dents: les quelque 20 000 spécialistes travaillant dans les pharmacies suisses ne se contentent pas d'entretenir leurs connaissances, mais les partagent au contraire quotidiennement avec des centaines de milliers de personnes à travers le pays, en les informant de manière ciblée, compétente et simple.



Communications

Initiative populaire sur l'approvisionnement médical : le Conseil fédéral veut élaborer un contre-projet



Le Conseil fédéral s'est penché sur l'initiative populaire «Oui à un approvisionnement médical sûr» et a décidé de lui opposer un contre-projet direct. L'initiative aborde une «préoccupation importante» mais elle est trop peu ciblée et pas assez efficace, a justifié la ministre de la santé Elisabeth Baume-Schneider. Pour la population et le bon fonctionnement du système de santé, il est essentiel que la Suisse soit approvisionnée de façon optimale en médicaments et autres biens médicaux, a souligné le Conseil fédéral dans un communiqué. Il reconnaît également qu'il faut agir : «(...) le marché n'assure pas un approvisionnement sans faille – et les cantons ne sont pas toujours en mesure de lutter efficacement contre les perturbations touchant l'approvisionnement, qui sont souvent internationales.» La Confédération ne peut aujourd'hui intervenir qu'en cas de menace de graves pénuries et lors d'épidémies ou de pandémies.

Le contre-projet doit par conséquent lui donner plus de compétences. Le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de l'intérieur d'élaborer d'ici l'été 2025 le projet destiné à la consultation.

L'initiative populaire «Oui à un approvisionnement médical sûr» a été lancée par une vingtaine d'associations, organisations et entreprises du système de santé suisse – dont pharmaSuisse – et déposée avec succès en octobre 2024.

Source : Office fédéral de la santé publique / conférence de presse du Conseil fédéral

Remise de médicaments sans ordonnance

Dans le cadre de la révision de la loi sur les produits thérapeutiques, les catégories de remise de médicaments ont été modifiées en 2019, entraînant ainsi la suppression de la catégorie C et la reclassification de certains médicaments. Cela a engendré des coûts supplémentaires pour le système de santé de 24 millions de francs par an au maximum, comme l'a montré une nouvelle analyse effectuée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Selon l'OFSP, ce surcoût s'explique entre autres par le fait que les patients se rendent davantage chez le médecin afin de recevoir une ordonnance, ce qui n'est pas toujours nécessaire.

Le Conseil fédéral entend maintenant prendre des mesures visant à limiter ces surcoûts. Ces ajustements consistent en une sensibilisation des pharmaciens afin, selon l'OFSP, de les «encourager à faire usage de leur compétence à remettre des médicaments sans ordonnance et d'éviter ainsi des consultations médicales inutiles». Par ailleurs, l'étiquetage sur les emballages des médicaments concernés doit comporter une mention (par exemple «disponible en pharmacie sans ordonnance»). La troisième mesure consiste à uniformiser les exigences pour documenter les décisions de remise des médicaments reclassifiés de la catégorie C à la catégorie B de manière à alléger la charge de travail des pharmaciens.

La Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse salue la décision de la Confédération de vouloir encourager les pharmaciennes et les pharmaciens à faire usage de leur compétence à remettre des médicaments sans ordonnance. pharmaSuisse s'engage aussi à ce que les équipes officinales assument cette compétence et déchargent ainsi efficacement le système de santé.

Source : Communiqué de presse de l'OFSP

30 ans InfoCancer

La Ligue contre le cancer a annoncé que son service de conseil, d'information et de soutien, anciennement connu sous le nom de «Ligne InfoCancer», fête ses 30 ans d'existence et s'appelle désormais InfoCancer (en allemand *KrebsInfo*, en italien *InfoCancro*). Elle se rebaptise pour refléter au mieux ses nouveaux canaux de communication et souligner la diversité de son offre : en plus du téléphone, de l'e-mail et du chat, InfoCancer propose depuis novembre 2024 désormais des consultations via WhatsApp. Les spécialistes sont disponibles huit heures par jour, de 10 h à 18 h.

InfoCancer n'est pas seulement là pour les personnes touchées et leurs proches, mais également pour vous, professionnelles et professionnels de santé. InfoCancer offre un soulagement lorsque le



© Ligue contre le cancer

Marché de l'emploi

Apotheke in der Ostschweiz zum Verkauf

Neben den üblichen Bewilligungen sind in der Eigentümergeführten Apotheke Krankenkassenabrechnung, NetCare und Versandhandel etabliert.

«Impfen und Blutentnahme» ist zur Zeit inaktiv. In Planung ist aufgrund der Umsatzsteigerung durch die Monopolstellung ein Umzug in grössere Räume.

Der Verkauf erfolgt bis 31.12.2025. Jointventure zeitlich begrenzt ist möglich.

Zuschriften bitte unter Chiffre: 9790

temps ou les capacités manquent, écrit la Ligue contre le cancer. «Notre équipe est à vos côtés pour vous fournir des informations professionnelles fiables. Profitez de notre offre et recommandez-nous à vos patientes et patients.» Les conseils sont gratuits et confidentiels.

Source: Ligue contre le cancer

Conférence Internationale CIDPharmEF à Genève

La prochaine édition de la Conférence Internationale des Facultés de Pharmacie d'Expression Française (CIDPharmEF) se tiendra à Genève, du 10 au 13 juin 2025. Le thème de cette édition est «La Pharmacie Globale». La mission de la CIDPharmEF est de faciliter l'échange, entre facultés de pharmacie de l'espace francophone, sur des questions de formation professionnelle et scientifique dans les domaines de la pharmacie et des sciences pharmaceutiques. La CIDPharmEF développe des activités d'évaluation de programmes d'études en pharmacie auprès des facultés membres du réseau et des travaux sur la pédagogie à mettre en œuvre pour enseigner la pharmacie, comme l'écrit le président, professeur Michel Seve. Les travaux de la CIDPharmEF tiennent compte des évolutions du monde universitaire, du rôle sociétal croissant des universités, particulièrement dans le domaine de la santé, et des défis majeurs comme l'utilisation massive du numérique, les égalités ou les objectifs de développement durable. La CIDPharmEF est soutenue dans ses actions par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

Vous trouvez plus d'informations sous: <https://cidpharmef.org/>

Bâle: cours de réinsertion pour assistantes et assistants en pharmacie dès l'automne 2025

Dès cet automne aura lieu à Bâle un cours de réinsertion spécialement conçu pour assistantes et assistants en pharmacie CFC diplômés qui, après une pause professionnelle prolongée, souhaitent reprendre une activité en officine. Ce cours

orienté pratique et structuré en modules qui portent sur cinq domaines clés du secteur pharmaceutique s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent mettre à jour leurs connaissances professionnelles et se préparer de manière optimale au quotidien officinal. Il peut aussi être suivi parallèlement à la reprise du travail en officine. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 31 juillet 2025 au plus tard.

Source: Associations des pharmaciens de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne

Information préalable Congrès Suisse des Pharmaciens 2025



Le Congrès Suisse des Pharmaciens 2025 aura lieu du 20 au 21 novembre 2025 à Berne sur le thème «Patients as Partners: Together for Inclusive Care». Parallèlement se tiendra le salon Swissdidac également sur le site de BERNEXPO. Il est donc possible que les chambres d'hôtel à Berne soient très demandées, indique la GSASA. La plateforme d'inscription et de soumission des résumés sera ouverte 6 mois avant le congrès, le 19 mai 2025.

Source et © Logo: GSASA

Zurich: vif intérêt des apprentis pour le cours sur la vaccination

Le nouveau cours sur la vaccination destiné aux personnes en apprentissage d'assistante, resp. assistant en pharmacie a rencontré un vif intérêt. L'Association des pharmaciens du canton de Zurich a en effet communiqué que fin février, 179 personnes en 3^e année d'apprentissage avaient suivi ce cours facultatif clos par un certificat. Ce cours proposé par l'AVKZ et réalisé par Medinform est similaire aux cours sur la vaccination pour assistantes et assistants en pharmacie diplômés.

Source: Association des pharmaciens du canton de Zurich

Neuchâtel: nouveau règlement cantonal

Un nouveau *Règlement sur les produits thérapeutiques, les pharmacies et les drogueries* est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2025 dans le canton de Neuchâtel. L'Ordre Neuchâtelois des Pharmaciens (ONP) a dressé la liste des principaux changements sur son site web. Une formation est prévue le 3 avril 2025, animée par la pharmacienne cantonale, Virginie De Biase, afin de présenter les changements aux pharmaciennes et pharmaciens du canton.

Source: <https://www.onp.ch/>

Nous avons le regret de vous faire part du décès de

- **Mario Tanzi** (31 mars 1951 – 16 février 2025), pharmacien à Lugano, membre de la société depuis 1973. Mario Tanzi a marqué le secteur par son engagement et sa clairvoyance extraordinaires, notamment en tant que président du conseil d'administration du groupe Ofac de 1999 à 2021, et président de l'Ordine dei Farmacisti del Cantone Ticino de 1992 à 2022.
- **Anne-Marie Bollier** (30 avril 1947 – 24 février 2025), pharmacienne à Satigny, membre de la société depuis 1969. Anne-Marie Bollier s'est engagée avec passion sur de très nombreux fronts, notamment en tant que membre du comité de la Société suisse de Pharmacie dès 1988 et vice-présidente entre 1991 et 1996 et comme membre du conseil de fondation de l'Organisation suisse des patients (OSP).
- **Marguerite Breguet-Robert** (3 septembre 1953 – 20 janvier 2025), pharmacienne, Neuchâtel, membre de la société depuis 1974.

Le comité de pharmaSuisse présente à leurs familles et proches ses condoléances les plus vives et les plus sincères.



Hommages

Immense engagement en faveur de la pharmacie



© DR

Anne-Marie Bollier, longtemps propriétaire de la pharmacie du Mandement à Satigny (GE), est décédée le 24 février. Nous tenons à lui rendre un hommage pour son immense engagement en faveur de la pharmacie suisse.

Pharmacienne diplômée en 1973, Anne-Marie prend la gérance puis devient propriétaire de la pharmacie du Mandement en 1977. Elle se spécialise en homéopathie et lance, avec plusieurs collègues, la SPEC, le précurseur du titre de spécialiste en pharmacie d'officine.

Il est juste impossible de relever toutes les fonctions d'Anne-Marie car elle s'engageait sur tous les fronts pour faire avancer la pharmacie. Quelques étapes clés: l'engagement au niveau cantonal dans la Société de pharmacie du canton de Genève dont elle deviendra présidente entre 1980 et 1984 puis au niveau national comme déléguée SSPh pour le canton de Genève avant de devenir membre du comité de la Société suisse de Pharmacie en

1988 et vice-présidente entre 1991 et 1996. Elle se verra décerner le titre de membre d'honneur de notre société faitière en 2009.

Son sens aigu et reconnu de l'équité feront d'elle un membre de la Commission fédérale des médicaments et même du conseil de fondation de l'Organisation suisse des patients (OSP).

Anne-Marie est l'exemplaire unique d'un incroyable cocktail capable d'associer en une seule personne l'intelligence rationnelle et la perception de mondes ésotériques, la force de conviction et la profonde empathie, l'idéalisme, la bonne-foi et le doute constructif. La poignée de pharmaciennes et de pharmaciens à avoir eu la chance de partager intensément la route avec elle ont cette conviction indiscutable qu'ils ont eu la chance d'avoir eu accès à un certain savoir et qu'il était de leur devoir d'en faire profiter tous les autres. Sur cette base, Anne-Marie et ses amis ont passionnément défendu notre métier de pharmacien, ou plutôt une certaine vision de notre profession.

Alors que la Pharmacie risquait de s'enliser à jamais dans les privilèges d'un

revenu garanti et de diluer sa mission essentielle dans les lois du commerce, elle a défendu contre vents et marées, avec ses proches collègues et amis, l'indépendance des services en pharmacie par rapport au prix des médicaments, développé les plus-values des professionnels et de leurs équipes au-delà du produit en tant que support de soins et n'a cessé de revendiquer l'extension à la fois de nos compétences et de nos responsabilités.

Les mots semblent résumer facilement ce chemin. Mais ne vous méprenez pas: il a été long et parsemé de toutes les embûches. Pour avoir finalement gagné bon nombre de paris fous, voici leur recette: une équipe soudée, la confiance d'intégrité absolue, la persévérance, le respect de l'opinion d'autrui, la quête de vérité, l'honnêteté intellectuelle, la loyauté et l'amitié indéfectibles. Tout cela ne tiendrait pas bien sûr sans une surdose d'humour, d'autodérision et de bons moments à table.

Merci pour tout, chère Anna et bon voyage, tu mérites tout ce qu'il y a de meilleur dans les deux mondes. ■

Michel Buchmann et Marcel Mesnil

Le pharmacien tessinois



© DR

Mario Tanzi n'était pas un pharmacien tessinois. Il était le pharmacien tessinois, par vocation et grâce à ses compétences et à son dévouement. Après

avoir obtenu son diplôme à Lausanne dans les années 1970, il est retourné au Tessin avec la ferme intention de créer son propre univers professionnel. Il a donc acheté une pharmacie au centre de Lugano et a tout de suite embrassé la cause pharmaceutique dans ses aspects les plus techniques que sont la gestion, l'économie et la politique. Son projet professionnel était l'ordre des pharmaciens du canton du Tessin (OFCT), dont il a tout d'abord été membre du comité directeur, avant

d'en devenir le président avisé et hautement compétent pendant 32 ans. Son exubérance intellectuelle, sa vision claire du futur, son honnêteté à toute épreuve et sa capacité d'analyse des faits du quotidien l'ont ensuite poussé vers des objectifs encore plus ambitieux: pendant plusieurs années, il a en effet dirigé Ofac, la coopérative professionnelle des pharmaciens suisses, en tant que président du conseil d'administration. L'avis de ce «grand président» (au sens propre et figuré, puisqu'il mesurait un peu plus de deux mètres) était toujours réfléchi, raisonné et documenté, en un mot: décisif! Dans sa jeunesse, sa taille et son esprit sportif naturel l'avaient incité à pratiquer le basket, et ce avec de bons résultats. Sur la scène économique, il a occupé diverses fonctions de gestion (Unione Farmaceutica Distribuzione,

Raiffeisen, Pamco, Chemo), dans le cadre desquelles il a pu mettre à contribution ses capacités d'analyse et de calcul hors du commun. Aujourd'hui encore, l'univers de la pharmacie restait au centre de ses intérêts et alimentait ses conversations avec autrui. Et la curiosité et l'éclectisme le poussaient encore toujours à débattre de tout événement de la vie quotidienne.

Son épouse Gina, ses enfants Valentina et Luca, sa sœur et ses proches pleurent sa disparition. L'OFCT et l'ensemble de la communauté l'ayant connu, estimé et apprécié leur adressent leurs plus sincères condoléances. ■

Ennio Balmelli avec le soutien de Peter Burkard, président de l'OFCT, et Luca Milesi, membre du comité de pharmaSuisse

Communiqué important | Uznach, mars 2025

Rappel de lot n° AMM: 33481 02 Vitamine D3 Streuli® Prophylax, solution buvable

Mesdames, Messieurs,

En accord avec Swissmedic, nous souhaitons vous informer par la présente d'un **rappel** préventif des lots portant le numéro d'autorisation de mise sur le marché 33481 02 Vitamine D3 Streuli® Prophylax, solution buvable, **jusqu'au niveau du patient**. En raison d'un défaut de qualité de la pipette en verre, nous ne pouvons exclure la présence de fragments de verre dans la pipette de Vitamine D3 Streuli® Prophylax, solution buvable.

Les lots suivants sont concernés:

Pharmacode	Nom du produit	N° de lot (boîte pliante)	N° de lot (étiquette du flacon)	Date de péremption	Période de livraison
6017295	Vitamine D3 Streuli® Prophylax, solution buvable	2330523BA	2330523B	30.11.2025	02.05.2024 – 24.05.2024
6017295	Vitamine D3 Streuli® Prophylax, solution buvable	2430110BA	2430110B	31.03.2026	11.09.2024 – 02.10.2024
6017295	Vitamine D3 Streuli® Prophylax, solution buvable	2430135AA	2430135A	31.03.2026	01.10.2024 – 18.10.2024
6017295	Vitamine D3 Streuli® Prophylax, solution buvable	2430136AA	2430136A	31.03.2026	17.10.2024 – 06.11.2024
6017295	Vitamine D3 Streuli® Prophylax, solution buvable	2430137AA	2430137A	31.03.2026	06.11.2024 – 15.11.2024
6017295	Vitamine D3 Streuli® Prophylax, solution buvable	2430241AA	2430241A	30.04.2026	15.11.2024 – 29.11.2024

Jusqu'à présent, nous n'avons reçu aucune déclaration d'effets indésirables liés à ce potentiel défaut.

Votre marche à suivre:

Le rappel s'effectue par voie de livraison inversée jusqu'au niveau du patient (accompagné d'annonces dans la presse quotidienne).

Pour le commerce de gros (grossistes):

Veillez bloquer les lots concernés pour la distribution. Veuillez signaler le rappel à vos clients ayant reçu ce lot au moyen du présent courrier.

Veillez renvoyer les boîtes en stock et les retours clients de ce lot par voie de livraison inversée.

Hôpitaux, pharmacies et médecins approvisionnés:

La restitution des stocks éventuels s'effectue par voie de livraison inversée. Veuillez retourner immédiatement les articles à votre fournisseur.

Veillez informer les patients ayant reçu les lots concernés de Vitamine D3 Streuli® Prophylax, solution buvable, de ce rappel préventif et leur demander de vous rapporter les boîtes concernées.

Les clients qui ont passé commande directement auprès de Streuli Pharma AG sont priés de communiquer leur stock par e-mail à l'adresse suivante: info@streuli-pharma.ch.

Vous recevrez immédiatement une étiquette de retour postal pour nous renvoyer directement les boîtes concernées. Bien entendu, vous recevrez une note de crédit complète sur les articles retournés.

Déclaration d'effets indésirables:

Pour déclarer des effets indésirables de médicaments (EI), Swissmedic recommande d'utiliser le portail de déclaration Electronic Vigilance System (EIViS) développé à cet effet. Toutes les informations nécessaires à ce sujet sont disponibles à l'adresse www.swissmedic.ch.

Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour tout complément d'information au 055 285 92 92.

La sécurité et la qualité de nos médicaments sont notre priorité absolue. Nous vous remercions d'avance de votre compréhension et vous présentons nos excuses pour les désagréments occasionnés.

Communiqué important | Hünenberg, mars 2025

Rappel de lot.

N° d'autorisation : 57263 – Multilind[®], suspension buvable

Application dans la cavité buccale à 100 000 UI de nystatine par ml

Flacon avec pipette graduée: 24 ml. N° de lot: 230301

Madame, Monsieur,

En accord avec Swissmedic, nous vous informons du rappel d'un lot de Multilind Suspension jusqu'au niveau du commerce de détail. Nous vous prions en outre par la présente de transmettre les informations relatives à ce rappel jusqu'à l'échelon du commerce de détail.

Ce rappel est dû à une teneur en nystatine à 23 mois inférieure à la spécification.

Le lot concerné est le suivant :

Produit	N° d'AMM	Code pharma	Présentation	Numéro de lot	Date de péremption	Période de livraison
Multilind Suspension	57263	3104935	Flacon avec pipette graduée: 24 ml	230301	31.03.2026	Du 01.02.2024 au 12.09.2024

Marche à suivre pour vous

Nous vous prions de contrôler vos stocks de Multilind Suspension 24 ml, de bloquer immédiatement les emballages en votre possession (lot n° 230301) et de les retourner immédiatement à Dermapharm, en tant que fournisseur, via la voie de livraison inverse.

- Pour le commerce de gros (grossistes) : veuillez bloquer la distribution du lot concerné. Nous vous demandons par ailleurs d'informer de ce rappel les clients auxquels vous avez fourni des emballages de ce lot en leur transmettant le présent courrier. Veuillez retourner les emballages que vous avez en votre possession et les retours reçus de vos clients pour ce lot d'ici au 25 mars 2025 via la voie de livraison inverse.
- Hôpitaux, pharmacies et médecins auxquels le produit a été livré : le retour des éventuels emballages en stock s'effectue par la voie de livraison inverse. Veuillez retourner immédiatement la marchandise à votre fournisseur d'ici au 25 mars 2025. Ce dernier vous établira un avoir en conséquence.
- Nous demandons aux clients qui ont passé directement commande auprès de Dermapharm AG de contacter notre service à la clientèle (+41 61 721 88 66).

Ils obtiendront une étiquette de retour postal afin de nous retourner directement les emballages concernés.

Dermapharm AG
Bösch 104
6331 Hünenberg

Vous obtiendrez bien entendu un avoir d'un montant correspondant à la somme totale de la marchandise retournée.

Déclaration des effets indésirables de médicaments

Pour le signalement de tout effet indésirable (EI), Swissmedic recommande aux personnes concernées d'utiliser l'Electronic Vigilance System (EViS), l'outil de déclaration d'effets indésirables. Toutes les informations nécessaires sont disponibles sous www.swissmedic.ch.

Nous restons disponibles pour répondre directement à toute question complémentaire par téléphone (+41 79 619 96 82).

Nous vous prions de nous excuser pour les désagréments occasionnés et vous remercions par avance de votre collaboration. La sécurité et la qualité de nos médicaments sont notre priorité absolue. Nous vous remercions d'ores et déjà de votre soutien et de votre compréhension.

Meilleures salutations,
Dermapharm AG

D^r Daniela Curtius
Head Medical, RT

Carmen Berger
Direction

Communiqué important | Arlesheim, mars 2025

Rappel de lot n°: 66124 LuVit® D3 pour la prévention, 10 ml, solution buvable

Madame, Monsieur,

Par le présent courrier et en accord avec Swissmedic, nous tenons à vous informer d'un **rappel** préventif de lot concernant le produit LuVit® D3 pour la prévention, 10 ml, solution buvable, portant le numéro d'autorisation 66124, et ce **jusqu'au niveau du patient**. LuVit® D3 pour la prévention, 10 ml solution buvable, est un médicament en co-marketing de la préparation de base Vitamine D3 Streuli®, solution buvable (no d'autorisation : 33481). Au sujet de cette préparation de base, il existe une réclamation concernant la présence de fragments de verre à l'intérieur de la pipette. En raison de ce défaut de qualité de la pipette en verre, il n'est pas possible d'exclure la présence de fragments de verre dans la pipette de LuVit® D3 pour la prévention, 10 ml, solution buvable, car le produit a été fabriqué avec le même lot de pipettes en verre concerné par la réclamation.

Il s'agit du lot suivant :

Pharmacode	Nom du produit	N° de lot (boîte d'emballage)	Date d'expiration	Période de livraison
6620123	LuVit® D3 pour la prévention, 10 ml, solution buvable	150524	04.2026	29.10.2024 – 13.01.2025

À ce jour, nous ne disposons, pour LuVit® D3 pour la prévention, 10 ml, solution buvable, d'aucun signalement d'effets indésirables médicamenteux en lien avec ce potentiel défaut de qualité, ni d'aucune réclamation provenant du marché à propos de ce lot.

Marche à suivre pour les prochaines étapes :

Ce rappel s'effectue selon la chaîne d'approvisionnement inversée jusqu'au niveau du patient et s'accompagne d'annonces dans la presse quotidienne.

Pour le commerce de gros (grossistes) :

Veillez bloquer la distribution du lot concerné. Veillez informer vos clients qui ont reçu ce lot de son retrait, en utilisant ce courrier. Veillez retourner les emballages du lot susmentionné que vous avez en stock et ceux retournés par les clients selon la chaîne d'approvisionnement inversée.

Établissements hospitaliers, pharmaciens et médecins approvisionnés :

Le retour des stocks éventuels de ce lot s'effectue selon la chaîne d'approvisionnement inversée. Veillez retourner la marchandise sans tarder à vos fournisseurs.

Veillez informer les patients qui ont reçu les lots concernés de LuVit® D3 pour la prévention, 10 ml, solution buvable de ce rappel préventif et demandez-leur de retourner les emballages concernés.

Signalement d'effets indésirables :

Pour le signalement de tout effet indésirable (EI), Swissmedic recommande d'utiliser l'Electronic Vigilance System (EViS), le portail d'annonce développé à cet effet. Toutes les informations nécessaires à ce sujet sont disponibles sous www.swissmedic.ch.

En cas de questions, nous nous tenons volontiers à votre disposition, au numéro de téléphone 061 705 10 00.

La sécurité et la qualité de nos médicaments sont notre priorité absolue. Nous vous remercions d'avance de votre compréhension et vous prions de bien vouloir nous excuser pour les désagréments occasionnés.

D^r Roger Imboden
RT

Des vacances? Formation continue? Manque de personnel?

Nos remplaçants fiables volent
à votre secours.

Réservez maintenant
www.springerboerse.ch

Nouveau
en Suisse
romande!



 Springerboerse.ch

Impressum

Herausgeber/Redaktion/Abonnemente

Editeur/Rédaction/Abonnements

Schweizerischer Apothekerverband
Société Suisse des Pharmaciens
Società Svizzera dei Farmacisti
pharmaSuisse
Stationsstrasse 12, Postfach, 3097 Liebefeld
Tél. 031 978 58 58
E-mail: pharmajournal@pharmasuisse.org
Internet: www.pharmasuisse.org

Abonnementspreise · Prix des abonnements (unverbindliche Preisempfehlung · recommandations de prix sans engagement)

Schweiz/Suisse
(inkl. MWSt./TVA incluse) 12 Monate/mois CHF 277.00
Ausland/Etranger 12 Monate/mois CHF 330.50
Société Suisse des Pharmaciens, pharmaSuisse
Stationsstrasse 12, Postfach, 3097 Liebefeld
Tél. 031 978 58 58
E-mail: info@pharmasuisse.org

Redaktion · Rédaction

- Maja Briner, Chefredaktorin/Rédactrice en chef
E-Mail: maja.briner@pharmasuisse.org

Übersetzungen · Traductions

- Laetitia Bonvin-Klotz, Anita Geiser, Amandine Lauber

Erscheinungsweise · Parution

Erscheint monatlich in deutscher und französischer Sprache /
Paraît mensuellement en allemand et en français

Auflage · Tirage

163^e année
Druckauflage/Tirage d'impression: 6542 Exemplare/exemplaires
Total verbreitete Auflage/Total tirage diffusé: 6689 Exemplare/exemplaires
Gratisauflage/Tirage gratuit: 0 Exemplare/exemplaires
(Certifié REMP/CS 9-2024).

Verlag/Annoncen/Stellenmarkt · Edition/Annonces

vitagate sa, Rue Thomas-Wyttenbach 2, 2502 Bienne
• Tamara Gygax-Freiburghaus, Geschäftsführerin, Leiterin Verlag/
directrice, responsable Edition, Tél. 032 328 50 54, t.gygax@vitagate.ch

Herstellung · Production / AGB · CG

- vitagate sa, Claudia Luginbühl,
Rue Thomas-Wyttenbach 2, 2502 Bienne



Druck · Impression

- Courvoisier-Gassmann SA, Chemin du Long-Champ 135, 2504 Bienne

Titelbild · Photo couverture

- DR

Anregungen · Suggestions

- pharmajournal@pharmasuisse.org

© 2025 Société Suisse des Pharmaciens

Société Suisse
des Pharmaciens
pharmaSuisse 

Le **combi d'annonces** qui vous permet d'atteindre l'ensemble du **personnel spécialisé** des **pharmacies** et des **drogueries** avec une seule commande.



**12000
lectrices et
lecteurs**

vitagate sa

Réserver maintenant!

Tamara Gygax-Freiburghaus

032 328 50 54, t.gygax@vitagate.ch, vitagate-ag.ch
vitagate sa, Rue Thomas-Wyttenbach 2, 2502 Bienne